



smeag
SYNDICAT MIXTE
D'ÉTUDES & D'AMÉNAGEMENT
DE LA GARONNE

Avec le concours financier de



Etude pilote territoriale sur les paysages de la Garonne du Comminges

DOSSIER PHASE 2
Les 3 études de pré-projets et leur traduction
dans les documents d'urbanisme
Novembre 2012

créham

Préambule

Dans le cadre du Plan Garonne interrégional (2007-2013) porté par l'Etat et coordonné par le Préfet de bassin Adour-Garonne (Préfet de la région Midi-Pyrénées), le SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne) a engagé en 2009 une première étude paysagère couvrant les 500 km de la vallée de la Garonne.

Dans le but de prolonger la dynamique impulsée autour de la Garonne à une échelle plus locale, le SMEAG a décidé de lancer une série d'études plus précises à l'échelle de sous-unités paysagères Garonnaises, sur un territoire intégrant les deux rives du fleuve et construit autour de Communautés de Communes riveraines volontaires.

5 études pilotes territoriales ont été programmées pour contribuer à une meilleure prise en compte de la Garonne dans le développement local, en favorisant une réflexion collective, pour la construction concertée d'un projet de mise en valeur et de préservation autour du fleuve.

Conçues comme des projets pilotes expérimentaux, elles doivent déboucher sur un plan d'actions ou une esquisse de projets d'aménagement ou de gestion durable, dans une perspective de valorisation collective (effets leviers sur d'autres secteurs, retours d'expériences et transfert d'enseignements, ...).

Les Communautés de Communes du Haut Comminges et du Saint Gaudinois ont fait acte de candidature et ont été retenues comme sites pilotes pour l'étude paysagère de la « **Garonne du Comminges** ».

Réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SMEAG, cette mission fait l'objet d'un financement partagé (FEDER Plan Garonne, Etat FNADT, SMEAG) et doit contribuer à plusieurs objectifs :

- mieux connaître les atouts et faiblesses, les pratiques et les liens populations-Garonne,
- élaborer une stratégie collective de mise en valeur et préservation autour du fleuve,
- proposer une déclinaison opérationnelle sur quelques sites,
- accompagner la prise en compte de la Garonne dans le futur SCOT.

La première phase de l'étude paysagère de la Garonne du Comminges a été réalisée par l'agence Turbines qui a permis, suite au diagnostic, d'aboutir à la sélection de trois sites de projet. Le Créham intervient en phase 2 sur la finalisation de l'étude sur les trois projets retenus.

Le présent document rend compte de la seconde phase de la mission « Orientations pour un aménagement qualitatif des paysages garonnais » qui a fait l'objet d'une présentation au Comité de Pilotage multi-partenarial le 22 octobre 2012 (orientations programmatiques et spatiales pour les trois sites de projet retenus) puis le 19 novembre 2012 (conditions de faisabilité et traduction des orientations pour un aménagement qualitatif de la Garonne du Comminges dans les documents d'urbanisme).

Sommaire

PREAMBULE

1/ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT	p. 1	4/ SITE PROJET 3 MIRAMONT DE COMMINGES – SAINT GAUDENS :	p. 44
2/ SITE PROJET 1 LABROQUERE - VALCABRERE -SAINT BERTRAND DE COMMINGES - SEILHAN – JAUNAC - GOURDAN – POLIGNAN :	p. 5	« La Maison de Garonne au cœur d'un parcours de découverte de la Garonne motrice »	
« Rencontre entre patrimoine de Garonne et histoire antique au travers du croisement des parcours fluviaux et terrestres »		<i>A/ Cadrage et localisation du site d'intervention</i>	p. 45
<i>A/ Cadrage et localisation du site d'intervention</i>	p. 6	<i>B/ Les objectifs du projet</i>	p. 47
<i>B/ Les objectifs du projet</i>	p. 8	<i>C/ Les éléments d'appui</i>	p. 47
<i>C/ Les éléments d'appui</i>	p. 9	<i>D/ Le programme et les orientations d'aménagement</i>	p. 53
<i>D/ Le programme et les orientations d'aménagement</i>	p. 17	<i>E/ Les conditions de faisabilité</i>	p. 57
<i>E/ Les conditions de faisabilité</i>	p. 21	<i>F/ L'évaluation du projet au regard des cinq finalités du développement durable</i>	p. 59
<i>F/ L'évaluation du projet au regard des cinq finalités du développement durable</i>	p. 24		
3/ SITE PROJET 2 MONTREJEAU - GOURDAN-POLIGNAN :	p. 26	5/ LE FINANCEMENT DES PROJETS	p. 60
« Tisser des liens entre les deux rives de Garonne : un axe de mise en scène des paysages et des pratiques de Garonne »		6/ PROPOSITIONS DE TRADUCTION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME	p. 64
<i>A/ Cadrage et localisation du site d'intervention</i>	p. 27		
<i>B/ Les objectifs du projet</i>	p. 29		
<i>C/ Les éléments d'appui</i>	p. 29		
<i>D/ Le programme et les orientations d'aménagement</i>	p. 35		
<i>E/ Les conditions de faisabilité</i>	p. 40		
<i>F/ L'évaluation du projet au regard des cinq finalités du développement durable</i>	p. 42		

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Lors de la réunion du Comité de Pilotage du 9 décembre 2011, ont été retenus trois sites de projet pour illustrer les orientations dans les trois séquences de Garonne identifiées :

- Séquence Garonne de passage : Valcabrère / Saint Bertrand de Comminges

Dynamiser les liens entre le site touristique de Saint Bertrand de Comminges et la Garonne, et développer un cheminement sur l'eau autour de la base nautique de Valcabrère

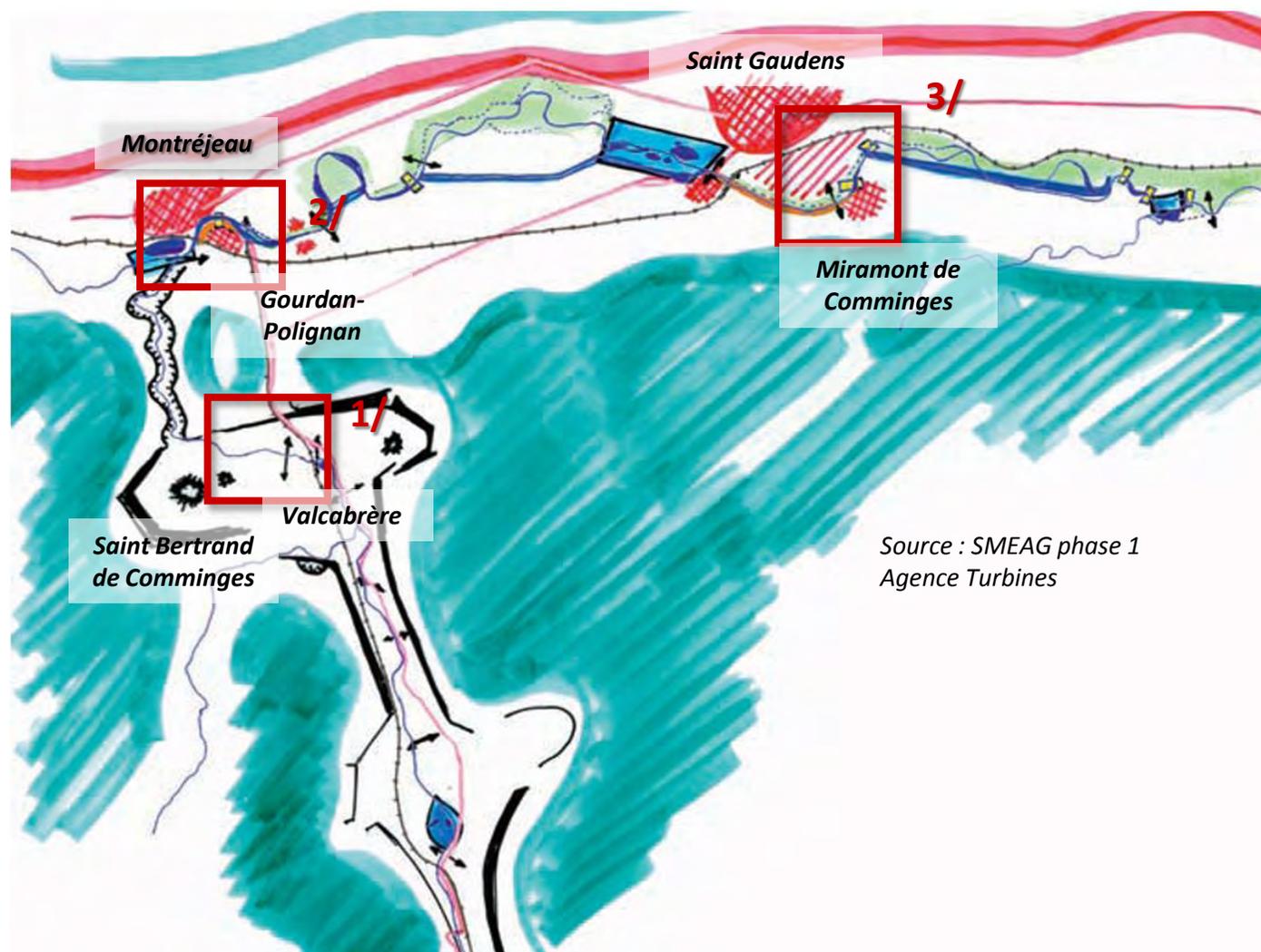
- Séquence Garonne permanente : Gourdan-Polignan / Montréjeau

Créer un cheminement entre les gorges de la Garonne et la base nautique du lac Le Carreau et la Desque à Montréjeau

- Séquence Garonne antropisée : Miramont de Comminges / Saint Gaudens

Valoriser et intégrer la « Maison de Garonne » de Miramont de Comminges aux berges de la rivière et à une promenade le long du canal d'Aulné

Les projets s'implantent sur chacune des rives et sont représentatifs des paysages et du patrimoine de Garonne du Comminges.



Source : SMEAG phase 1
Agence Turbines

ENJEUX - Site 1

Les enjeux issus de la première phase de l'étude engagent à valoriser les espaces croisant patrimoine et Garonne.

- *valorisation de l'ensemble Saint Bertrand de Comminges / Valcabrère*
- *port antique de Valcabrère, des voies romaines, des anciens passages à gué, des moulins*
- *créer des liens vers la rivière*
- *hiérarchiser les aménagements*
- *maîtriser l'accessibilité et la fréquentation routière du site*
- *prendre en compte la dimension historique et patrimoniale*
- *valoriser les ouvrages patrimoniaux liés à l'exploitation du fleuve*
- *aménager une base nautique*

ENJEUX - Site 2

Les enjeux issus de la première phase de l'étude engagent à améliorer l'accessibilité à la Garonne :

- *accessibilité, découverte et valorisation de la Garonne et de ses paysages proches (gorges, carrière, lac) en localisant les belvédères et cheminements, en développant la signalétique locale sous différentes formes et en protégeant certains sites d'une trop grande fréquentation*
- *renforcer les liaisons entre Montréjeau, Gourdan-Polignan, le lac et la gare en créant un cheminement reliant les gorges et le pont de Gourdan-Polignan (projet communal)*
- *aménager des bords de Garonne et revaloriser le site industriel pour des activités de loisir en lien avec le fleuve (projet communal)*

ENJEUX - Site 3

Les enjeux issus de la première phase de l'étude soulèvent l'idée d'une Maison de Garonne accompagnant :

- *la valorisation des espaces publics en lien avec la Garonne*
- *la valorisation des ouvrages et du patrimoine liés à l'exploitation du fleuve*
- *la gestion des bords et abords du fleuve*
- *de nouveaux usages autour du patrimoine lié à l'exploitation du fleuve*
- *le renforcement et la création d'accès perpendiculaires au fleuve*
- *l'explication des questions liées à l'environnement de la Garonne.*

*Site projet 1 : « Rencontre entre patrimoine
de Garonne et histoire antique au travers
du croisement des parcours fluviaux et
terrestres »*

Communes concernées : LABROQUERE VALCABRERE
SAINT BERTRAND DE COMMINGES SEILHAN JAUNAC
GOURDAN – POLIGNAN

A/ Cadrage et localisation du site d'intervention

La Garonne des gués

Le tronçon de Garonne en amont du verrou glaciaire de Gourdan-Polignan est une Garonne marquée par d'anciens gués.

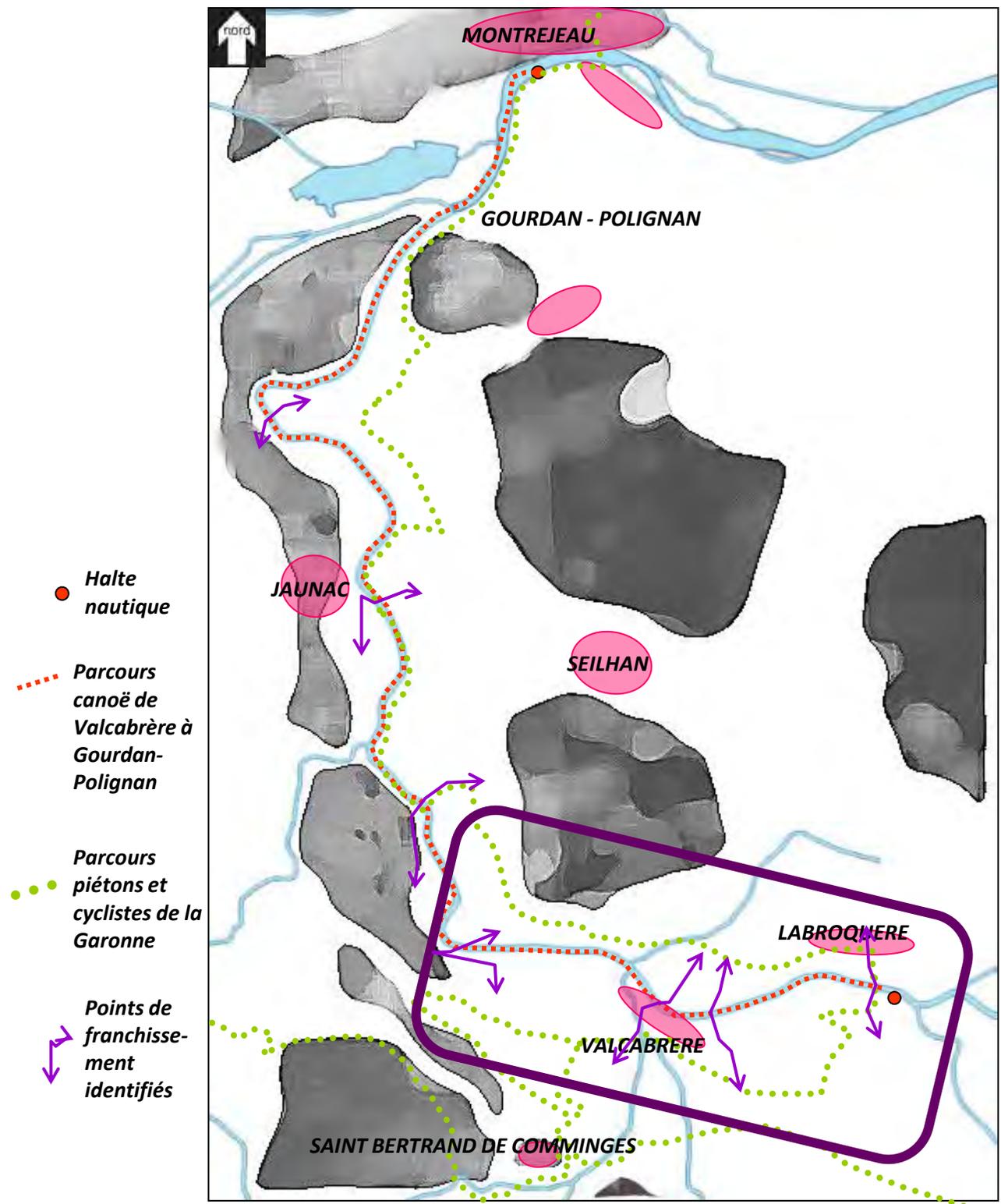
La situation encaissée de la rivière et les profils de berges fortement marqués par le relief ont été déterminants dans la formation des paysages et des pratiques de cette Garonne.

Lorsque le relief le permet, on aménageait des traversées du fleuve. Elles étaient jalonnées et mises en scène par des successions d'éléments patrimoniaux (fontaines, lavoirs, moulins, châteaux).

L'ensemble Saint Bertrand de Comminges/Valcabrère illustre parfaitement cette « Garonne des gués ». Le site accueille :

- une des bases de canoë-kayak du Comminges : le départ des canoës se fait au niveau du pont royal de Labroquière/Valcabrère ; le parcours nautique se poursuit jusqu'aux berges de Gourdan-Polignan,
- les chemins de randonnée (GR86 et parcours VTT) qui surplombent la Garonne sans jamais s'en approcher,
- le site patrimonial et historique de Saint Bertrand de Comminges et la basilique Saint Just,
- quatre points de franchissement jalonnés d'éléments patrimoniaux.

La proposition sur le site de Valcabrère peut initier un mode de valorisation de ces franchissements et des paysages de Garonne sur l'ensemble du tronçon. Aujourd'hui, les gués ne sont plus praticables. Cependant, les jeux de mise en scène perdurent.



Un haut lieu du patrimoine du Comminges



Contexte actuel



B/ Les objectifs du projet

Dans ce projet, l'objectif est de valoriser les paysages et le patrimoine de la « Garonne des gués » :

- en s'appuyant sur la richesse du patrimoine historique et paysager du site pour faire découvrir la qualité des paysages de Garonne depuis l'eau,
- en créant des « passerelles » entre le parcours aquatique et les parcours terrestres,
- en créant des supports pédagogiques d'information aux points de croisement entre parcours terrestres et aquatiques.



C/ Les éléments d'appui

Le pont royal de Labroquère

L'entrée sur le site se fait au point de franchissement du pont royal de Labroquère.

Chacune des rives est aménagée d'un espace collectif.

La rive de Labroquère (1/) est occupée par un espace public avec des commerces de proximité, une aire de stationnement et une prairie. Cet espace public est en surplomb de la Garonne. Cependant, les berges sont envahies de renouées du Japon. Elles obstruent les vues vers la rivière et font partie du cortège des indésirables en milieu humide et bords de Garonne.

La rive de Valcabrière (2/) accueille la base de canoë-kayak du comité départemental. La mise à l'eau se fait sous les piles du pont royal.

1/ Pont royal de Labroquère et son espace public (stationnement, aire de pique-nique, commerces)

2/ Base de canoë-kayak de Valcabrière



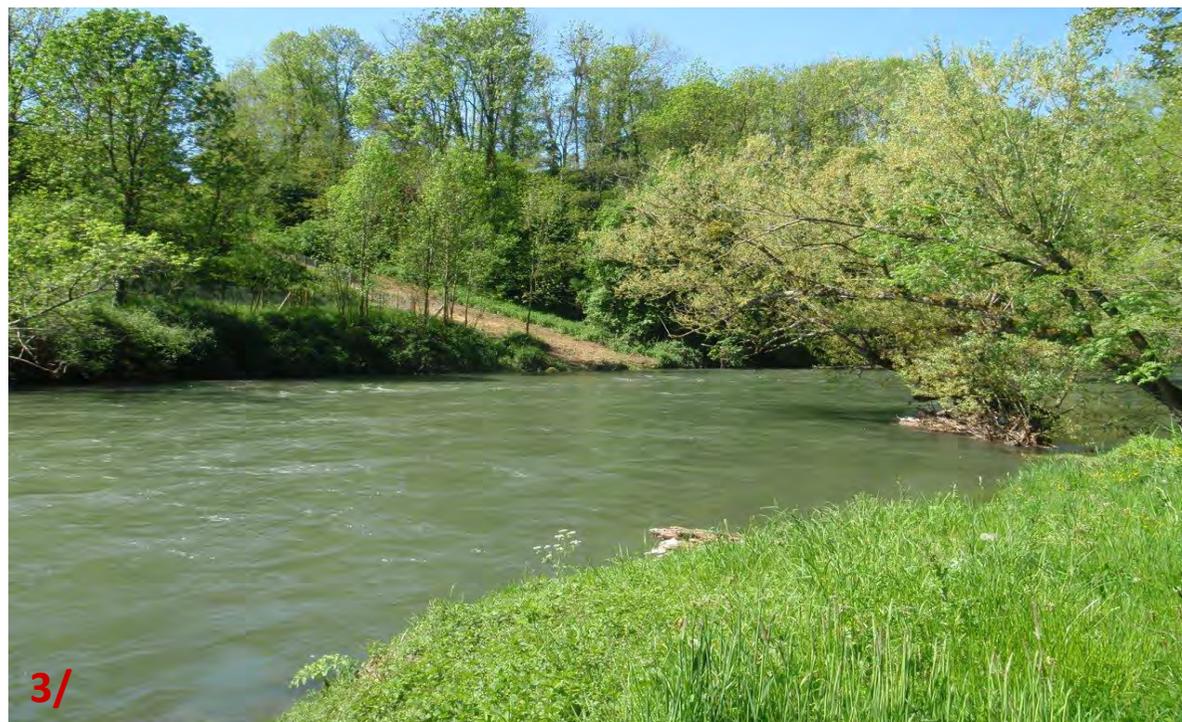
Le gué de Marcadiou

Le gué de Marcadiou est un des axes historiques et de mise en scène du site. Il relie le grand territoire du nord Comminges à la Basilique Saint Just de Valcabrère puis à la cathédrale Notre Dame de Saint Bertrand de Comminges.

Le sentier de part et d'autre du gué est jalonné de différents espaces publics, d'éléments patrimoniaux et d'espaces de loisirs.

Le passage à gué depuis Valcabrère (3/) est une sente piétonne communale. Elle est entretenue régulièrement par la Commune. Cependant, l'absence d'aménagement et la forte pente dissuadent le promeneur à s'aventurer jusqu'à la Garonne. Sur son parcours, on peut découvrir un ancien abreuvoir (5a/), le lavoir (5b/), la place du village et son église (5c/). Le tracé se prolonge jusqu'à la basilique Saint Just (7/) et son aire de pique-nique (8/).

Depuis Labroquère, la berge est aujourd'hui un terrain privé. Il y est cependant toléré la présence de promeneurs et de pêcheurs. Le propriétaire des lieux y a aménagé une aire de pique-nique (4/).



3/ Passage à gué de Marcadiou 4/ Aire de pique-nique et de pêche, rive de Labroquère 5a/ Abreuvoir de pierres jalonnant la remontée du gué, rive de Valcabrère 5b/ Lavoir de Valcabrère 6/ Place de l'église et de la mairie de Valcabrère 7/ Basilique Saint Just de Valcabrère 8/ Vue sur Saint Bertrand de Comminges depuis l'aire de pique-nique de la basilique Saint Just

Le gué des Moines

Le sentier de part et d'autre du gué est jalonné de différents éléments patrimoniaux racontant l'histoire médiévale et antique du site.

Sur les berges du passage à gué, le château Vidaussan (9b/) et le moulin des Moines (9a/) sont en vis-à-vis.

Le **château Vidaussan** se trouve sur la rive de Labroquère. Il appartient à un particulier. Son accès est interdit. Mais, plus haut, sur le bord de la route, existe une aire de pique-nique (10/) offrant un panorama remarquable sur Saint Bertrand de Comminges.

Le **moulin des Moines** appartient à un particulier. Il se trouve au lieu d'articulation entre le village de Valcabrière et la Garonne.

En surplomb de la Garonne, la tour Castet-Bert (12/), vestige du rempart et du chemin de ronde de Valcabrière, surveille le franchissement. A quelques mètres, son pendant : l'amphithéâtre antique (11/) de Saint Bertrand de Comminges.

On peut observer la présence d'herbier à renoncules aquatiques de grand intérêt écologique (habitat Natura 2000).

9a/ Gué des Moines, moulin des moines et son bief **9b/** Château de Vidaussan en vis-à-vis du moulin et renoncules d'eau **10/** Vue sur Saint Bertrand de Comminges depuis l'aire de pique-nique du château de Vidaussan **11/** Relief de l'amphithéâtre antique **12/** Tour de Castet Bert



Le port antique de Saint Bertrand de Comminges

A l'époque antique, Saint Bertrand de Comminges se nommait *Lugdunum Convenarum*. C'était une ville d'une quarantaine d'hectares. La construction des édifices religieux et des villas nécessita de fournir un grand nombre de pierres et de marbres. Ces marbres provenaient des massifs pyrénéens et étaient acheminés par radeaux de Garonne jusqu'au port de Saint Bertrand de Comminges.

On peut encore voir de hauts murs de soutènement de la terrasse supérieure (13/). Il y a plusieurs hypothèses pour le mur de soutènement : il est attribué au port antique ou à un stade antique. Ce mur cède progressivement face à la végétation et aux dégradations du temps.

Sur la rive opposée, la Garonne est longée par une haute paroi (14/). Elle est le pendant naturel du mur de soutènement antique.



13/



14/

13a/ Mur de soutènement antique en limite du port antique de Saint Bertrand de Comminges 13b/ Détail du mur antique
14/ Paroi rocheuse sur la berge opposée

Le gué de Martou

Ce passage à gué apparaît aujourd'hui comme le moins significatif. Cependant, il est jalonné de vues remarquables sur chacune de ses rives (17/, 18/).

Il est jalonné par le moulin Capitou et une série de points de vue remarquables sur la cathédrale Notre Dame de Saint Bertrand de Comminges.

Le moulin Capitou (15/, 16/) appartient à un particulier. Il est parfois ouvert aux visites touristiques. C'était le moulin du village de Saint Bertrand de Comminges.



15/ Moulin Capitou 16/ Bief du moulin Capitou 17/ Vue sur saint Bertrand de Comminges 18/ Vue sur Saint Bertrand de Comminges depuis le tumulus du gué Martou

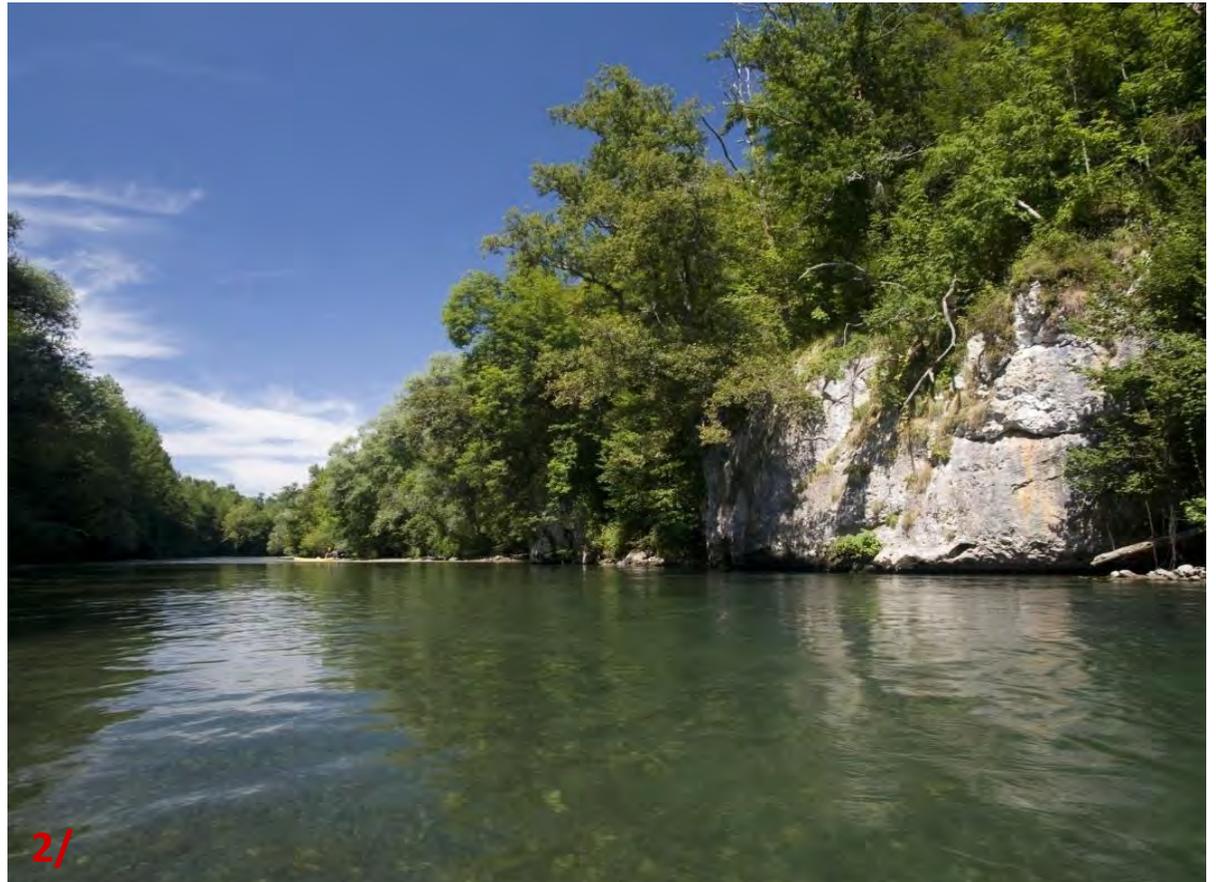
La variété des paysages au fil de l'eau

Une des caractéristiques de ce tronçon de Garonne est de n'être que très peu accessible aux promeneurs en raison du relief encaissé. Cependant, la Garonne peut facilement être découverte en canoë-kayak.

Pendant le parcours, on peut observer toute la diversité de ces paysages.

On est marqué par la présence importante de l'arbre et du minéral sous toutes ses formes (galets, rochers, parois) **(1/, 2/)**.

Un des phénomènes les plus époustouflants est la présence printanière de Renoncules d'eau **(3/)**. Elles forment des tapis fleuris à la surface de l'eau et la transforment en une nappe blanche de grand intérêt écologique (Natura 2000).



2/



3/



1/

1/ *plage de galets et verts pâturages*

2/ *Parois rocheuses et blocs rocheux dans le lit*

3/ *Ripisylve luxuriante et tapis de renoncules*

Localisation photographique

- 1/** Pont royal de Labroquère et son espace public (stationnement, aire de pique-nique, commerces)
- 2/** Aire de canoë-kayak de Valcabrère
- 3/** Passage à gué de Marcadieu
- 4/** Aire de pique-nique et de pêche, rive de Labroquère
- 5a-b/** Abreuvoir de pierres jalonnant la remonté du gué, rive de Valcabrère, lavoir de Valcabrère
- 6/** Place de l'église et de la mairie de Valcabrère
- 7/** Basilique Saint Just de Valcabrère
- 8/** Vue sur Saint Bertrand de Comminges depuis l'aire de pique-nique de la basilique Saint Just
- 9a-b/** Gué des Moines, moulin des moines et son bief, Château de Vidaussan en vis-à-vis du moulin et renoncules d'eau
- 10/** Vue sur Saint Bertrand de Comminges depuis l'aire de pique-nique du château de Vidaussan
- 11/** Relief de l'amphithéâtre antique
- 12/** Tour de Castet Bert
- 13/** Mur de soutènement antique
- 14/** Paroi rocheuse sur la berge opposée
- 15/** Moulin Capitou
- 16/** Bief du moulin Capitou
- 17/** Vue sur saint Bertrand de Comminges
- 18/** Vue sur Saint Bertrand de Comminges depuis le tumulus du gué Martou

Localisation photographique



Rencontre entre patrimoine de Garonne et histoire antique au travers du croisement des parcours fluviaux et terrestres

L'entrée sur le site :

- 1/** Restaurer la ripisylve contre le parking du pont de Labroquère
- 2/** Réaménager la base de canoë-kayak et sa parcelle attenante (embarcadère, bâti d'accueil, stationnement, panneau pédagogique sur la qualité de l'eau, ...)
- 2 à 5/** Créer un parcours de bords de berge entre la base de canoë-kayak et le village de Valcabrère

Le gué de Marcadiou :

- 3/** Valoriser l'aire de pique-nique et de pêche sur la rive de Labroquère
- 4/** Restaurer l'accès au gué de Marcadiou et son patrimoine (abreuvoir-fontaine) depuis le lavoir de Valcabrère
- 5/** Installer un panneau de lecture paysagère et de découverte de l'histoire du site en lien avec la basilique Saint Just et Saint Bertrand de Comminges

Le gué des Moines :

- 6/** Installer un panneau de découverte de l'environnement patrimonial du gué au niveau des berges de Valcabrère (moulin des Moines, bief, château Vidaussan, amphithéâtre, tour Castet Bert)
- 7/** Restaurer et aménager l'ancien chemin de ronde qui relie la tour Castet-Bert au gué de Marcadiou

Le site du port antique :

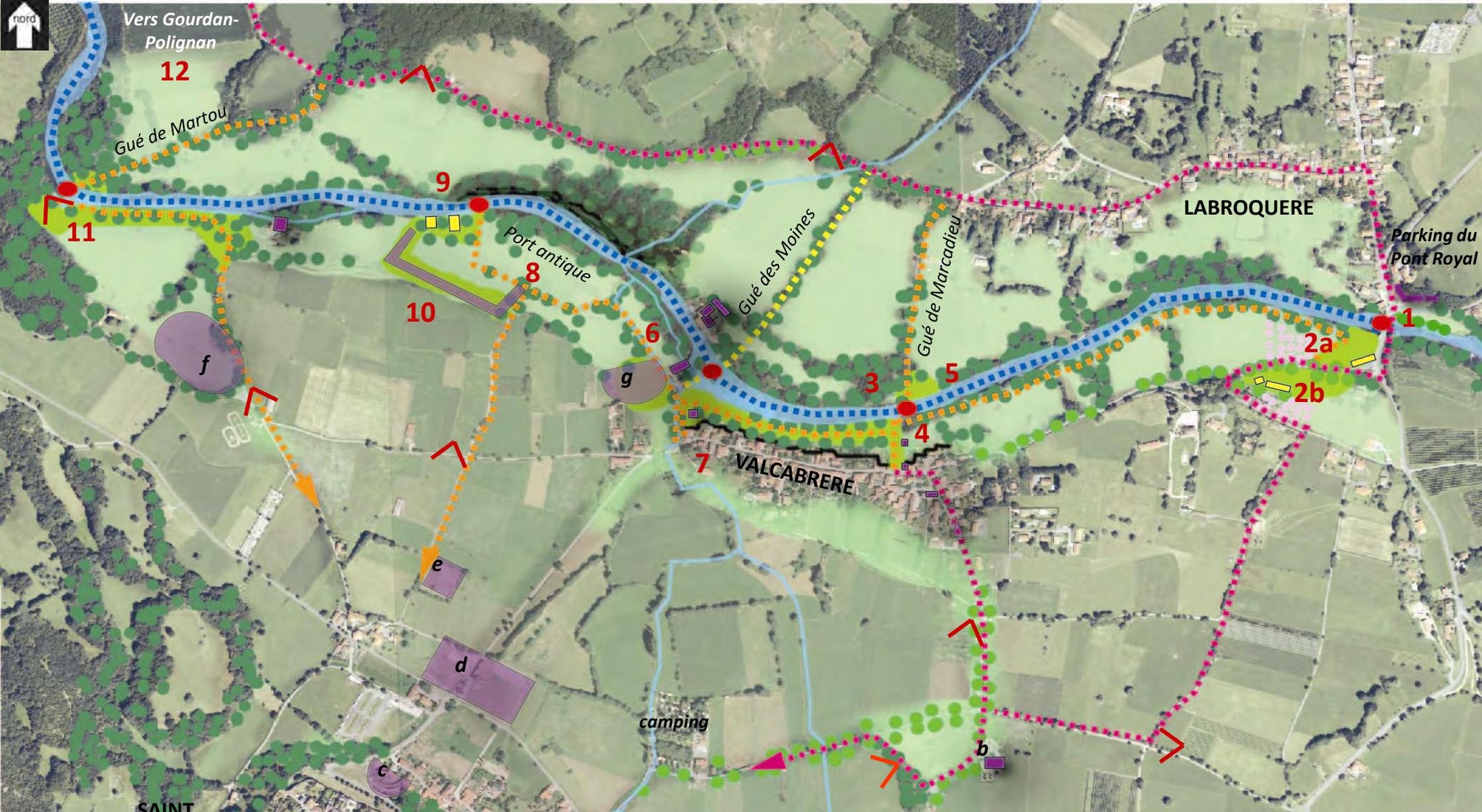
- 8/** Valoriser la liaison entre le gué des Moines et le port antique (balisage, camouflage station d'épuration)
- 9/** Dégager une fenêtre paysagère et aménager un ponton d'accostage et de pêche
- 10/** Valoriser le mur antique avec l'appui de la DRAC (fouilles, restauration...)

Le gué de Martou :

- 11/** Installer un franchissement entre les deux rives (rappelant le principe du passage à gué fixe, mobile, temporaire, évènementiel) et un accès vers la Garonne près du moulin Capitou
- 12/** Prolongement du parcours du gué de Martou jusqu'à l'aire de pique-nique du ponton de la Gagaronnaise de Gourdan-Polignan et valorisation du patrimoine identifié le long de cette séquence (Gourdan-Polignan, Seilhan, Jaunac)

Le débarcadère de Gourdan-Polignan (fin du parcours en eaux vives) :

Aménager le débarcadère des canoës-kayaks et mettre en place un panneau pédagogique (faune et flore de la confluence Garonne et Neste)



Vers Gourdan-Polignan
12

Gué de Martou

LABROQUERE

Parking du Pont Royal

Port antique

Gué des Moines

Gué de Marcadieu

VALCABRERE

camping

SAINT
BERTRAND DE
COMMINGES

- | | | | | | |
|--|--------------------------|--|-------------------------|--|--|
| | patrimoine bâti | | Parcours canoë existant | | secteur révélé par la valorisation paysagère du tronçon de la Garonne des gués (front bâti de Valcabrère, Saint Just...) |
| | patrimoine archéologique | | Parcours GR 86 existant | | zones aménagées |
| | trame arborée existante | | accès privé existant | | étapes parcours sur l'eau |
| | | | parcours à créer | | bâti de l'aire de canoë-kayak, ponton |
| | | | points de vue | | |

Rencontre entre patrimoine de Garonne et histoire antique au croisement des parcours fluviaux et terrestres

a/cathédrale Sainte Marie b/basilique Saint Just c/théâtre antique d/vestiges du forum antique e/vestiges des thermes antiques f/tumulus g/amphithéâtre

Orientations d'aménagement : Le site du « port antique »

Le site du port antique ne constitue pas un point de franchissement de la Garonne. C'est un lieu d'articulation des paysages remarquables de la Garonne et de l'histoire patrimoniale du site de Saint Bertrand de Comminges. Son intégration aux parcours aquatiques et pédestres permet de le valoriser, de l'identifier comme un nouvel espace de loisir et de découverte et de relancer une dynamique archéologique sur le site.

Aujourd'hui, le port antique n'est pas connu des promeneurs et n'est pas visible depuis la rivière. Le mur de soutènement est envahi par la végétation et menace de disparaître. Sur la berge opposée, la Garonne est bordée d'une haute paroi. Le face à face de la structure archéologique et de la paroi compose, en ce lieu, une mise en scène intéressante de la Garonne.



État actuel du site

• ouverture de chantiers bénévoles de fouilles et de restauration du mur de soutènement antique

• dégagement de la végétation dans l'axe de vue du moulin Capitou

• implantation d'un ponton de pêche et d'accostage des canoës-kayaks sur les berges évoquant les anciens radeaux de Garonne

• ouverture de fenêtres ponctuelle dans la végétation des berges pour remettre en relation visuelle la paroi rocheuse fluviale et le mur de soutènement antique

• implantation de panneaux pédagogiques submersibles destinés aux kayakistes et décrivant l'occupation antique, le relief et les éléments patrimoniaux et naturels du site



État projeté

Images de référence

Un grand nombre d'interventions concernent les berges et le lit de la Garonne.

Il est donc nécessaire que les aménagements restent des structures légères s'intégrant dans un milieu à forte dominante naturelle, notamment pour le gué de Martou (1a-b/). Ils peuvent venir évoquer les anciens radeaux de Garonne (2/).

L'implantation de panneaux pédagogiques peut être un acte ludique et artistique. Il est possible de proposer un mobilier en relief (3a-b/), potentiellement submersible ou plus traditionnel (4/, 5/).



Passages à gué et pontons

1a-b/ passages à gué

2/ radeau traditionnel

Panneaux pédagogiques d'interprétation des sites

3/ Panneaux-sculptures en relief modélisant les éléments de patrimoine (3a) ou de relief (3b)

4/ panneau pédagogique (illustration, textes explicatifs)

5/ panneau illustratif de panorama



E/ Les conditions de faisabilité et l'enveloppe financière des projets

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
• Aménagements			
2- Base de canoë-kayak de Valcabrière et parking (20 places)	50.000 à 90.000 € (hors acquisitions)	- PPRI / CIZI - POS/PLU - Plan de gestion du site classé - Natura 2000 - Loi sur l'eau	- Acquisition en cours parcelle n°216 et n°231 de Valcabrière
- Halte nautique de Gourdan-Polignan	8.000 à 10.000 €	- PPRI / CIZI - PLU - Natura 2000 - DPF	- DPF - Foncier communal
9- Ponton du port antique	1.000 à 2.000 € (hors acquisitions)	- PPRI / CIZI - Plan de gestion du site classé - POS/PLU - Natura 2000 - DPF	- Acquisition des bords de berge (rive de saint Bertrand de Comminges, parcelle n°2 pour partie) + DPF
11- Gué de Martou	5.000 € (hors acquisitions)	- PPRI / CIZI - Natura 2000 - DPF - Loi sur l'eau	- Acquisition ou convention de passage pour la parcelle n°214 de Labroquère - DPF

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
4-6-10- Restauration du patrimoine (abreuvoir, mur antique, tour Castet-Bert)		- ZPPAUP - Plan de gestion du site classé - POS/PLU (identification au titre de l'article L123-1-5.7° du patrimoine non classé ou inscrit) - Natura 2000	- Parcelle communale de Valcabrière (gué) - Parcelles n°2,3,4,5 de Saint Bertrand de Comminges (port antique) - Parcelle n°91, 89, 93, 90, 82 de Valcabrière (Castet-Bert)
12- Ponton de la Gagaronnaise	7.000 €	Expertise faisabilité - PPRI / CIZI - PLU - Natura 2000 - loi sur l'eau - DPF	- Parcelle communale n°257 de Gourdan-Polignan - DPF
12- Aménagement d'une aire de pique-nique	15.000 €	- PPRI / CIZI - PLU - Natura 2000	- Parcelle communale n°257 de Gourdan-Polignan
• Création de cheminements			
2 à 5- entre la base de canoë-kayak de Valcabrière au port antique	18.400 € (hors acquisitions)	- Servitude de pêche (1,50 m au minimum) ou de marche pied (3,25 au maximum) de part et d'autre du DPF - Natura 2000	- Acquisition ou convention de passage sur les parcelles reliant la base de canoë-kayak au gué de Marcadiou (parcelle communale) - Acquisition ou convention de passage de la continuité du chemin de ronde de l'ancien rempart de Valcabrière - Entretien du chemin rural (public) reliant le moulin des moines au port antique

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
4-12- passages à gué de Martou et Marcadiou (chemins ruraux publics)	13.000 € <i>(hors acquisitions)</i>	- Servitude de pêche ou de marche pied de part et d'autre du DPF - Natura 2000	- Acquisition ou convention de passage sur les parcelles reliant le gué de Martou au moulin de Capitou, - Acquisition ou convention de passage de la parcelle de berge du gué Marcadiou (rive de Labroquère, parcelle n°176)
12- Prolongement et aménagements du parcours du gué de Martou à Gourdan-Polignan	55.000 € <i>(hors acquisitions)</i>	- Servitude de pêche ou de marche pied de part et d'autre du DPF - Natura 2000	- Cheminement existant avec statut foncier variable (public / privé) - Acquisitions ou conventions de passage
• Restauration et gestion de la ripisylve			
1- Gestion des espèces invasives et renaturation des berges (au niveau de Gourdan-Polignan et du parking de Labroquère)	2.200 €	- Natura 2000 - SDE	- DPF
9- Ouverture de percées visuelles	1.200 €	- Natura 2000 - SDE	- DPF

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
- Nettoyage des déchets du lit pour sécuriser la navigation des canoës	5.000 €	- Natura 2000 - SDE	- DPF
• Signalétique et mobilier			
2-5-6- Panneaux pédagogiques (5) et supports de communication papier	15.000 €	- PPRI / CIZI - Natura 2000 - Plan de gestion du site classé	- DPF
- Balisage	100 à 500 € / panneau		
• Bâtiments			
2- Bâtiment d'accueil de la base de canoë (180 m ²)	75.000 € à 180.000 € <i>(hors acquisitions)</i>	- En l'absence de PPRI, application du CIZI : pas d'hébergement + pas d'aggravation du risque + mise hors d'eau des éléments vulnérables ou sensibles - POS /PLU - ZPPAUP - Plan de gestion du site classé - Natura 2000	-Acquisition en cours parcelle n° 216 de Valcabrière
2- Hébergement de tourisme et guides canoë-kayak (20 personnes, 67m ²)	-	- POS /PLU - ZPPAUP - Plan de gestion du site classé	- Acquisition en cours parcelle n° 231 commune de Valcabrière

Synthèse des conditions de faisabilité et enveloppe financière

Total de l'ordre de 220.000€ HT
hors bâtiments et hors acquisitions foncières

Une maîtrise d'ouvrage à organiser

Communes et/ou Communauté de Communes (selon compétences et composantes du projet)

Des expertises, études de faisabilité préalables

Passage à gué, bâtiments de la base de canoë-kayak

Des études de maîtrise d'œuvre à engager

Étude complémentaire pour les continuités des parcours entre le gué Martou, la grotte de l'éléphant et Pointis de Rivière et au delà de Huos.

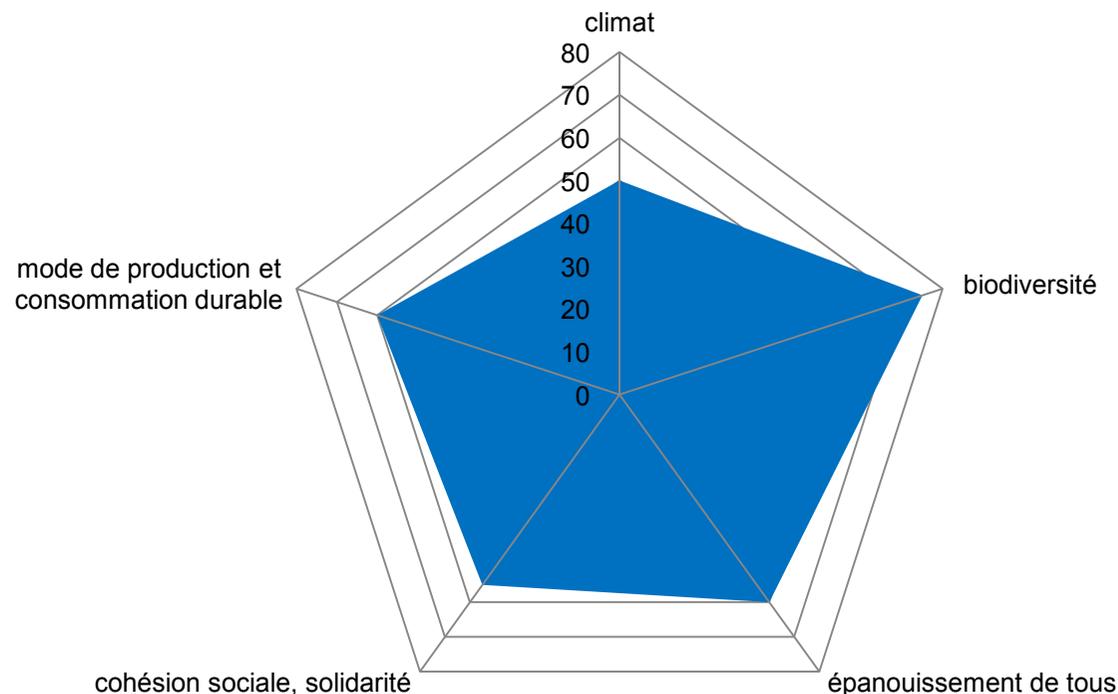
Des études réglementaires à évaluer

avec la DDT (incidence Natura 2000, loi sur l'eau, autorisation DPF)

Mobilisation du partenariat local

dans les domaines culturel, artistique, patrimonial et environnemental : telles que fédération de canoë, association Les jardins du Comminges, les Pronomade(s)...

F/ Evaluation du projet au regard des cinq finalités du développement durable



Une grille d'évaluation des projets au regard des cinq finalités du développement durable a été préfigurée par le Créham dans le cadre de l'Étude pilote des paysages de Garonne marmandaise et formalisée par l'Agence du Développement Durable de Midi-Pyrénées. Cette grille doit permettre d'analyser les pré-projets paysagers, voire culturels, aux différents stades de leur mise en œuvre et identifier ainsi les marges de progrès en matière de développement durable.

L'analyse du pré-projet selon le programme proposé répond de manière relativement équilibrée aux cinq finalités.

On peut cependant émettre une réserve concernant la première finalité « lutte contre le réchauffement climatique » en raison de la fenêtre paysagère à créer dans la ripisylve au niveau du ponton du port antique et de l'installation de la base de canoë-kayak sur une parcelle agricole.

*Site projet 2 :« Tisser des liens entre les
deux rives de Garonne : un axe de mise en
scène des paysages et des pratiques de
Garonne »*

Communes concernées : MONTREJEAU GOURDAN-POLIGNAN

A/ Cadrage et localisation du site d'intervention

Le franchissement du verrou glaciaire et les vis-à-vis

Le passage de Montréjeau et Gourdan-Polignan est un lieu géographique important. La Garonne y franchit le dernier verrou glaciaire du piémont pyrénéen, dévie son tracé vers l'Est et reçoit la confluence de la Neste.

Les villes de Montréjeau et Gourdan-Polignan sont positionnées en vis-à-vis, Montréjeau se situant au point le plus haut du relief. Elles contrôlaient ainsi le passage du fleuve et les activités dans la plaine.

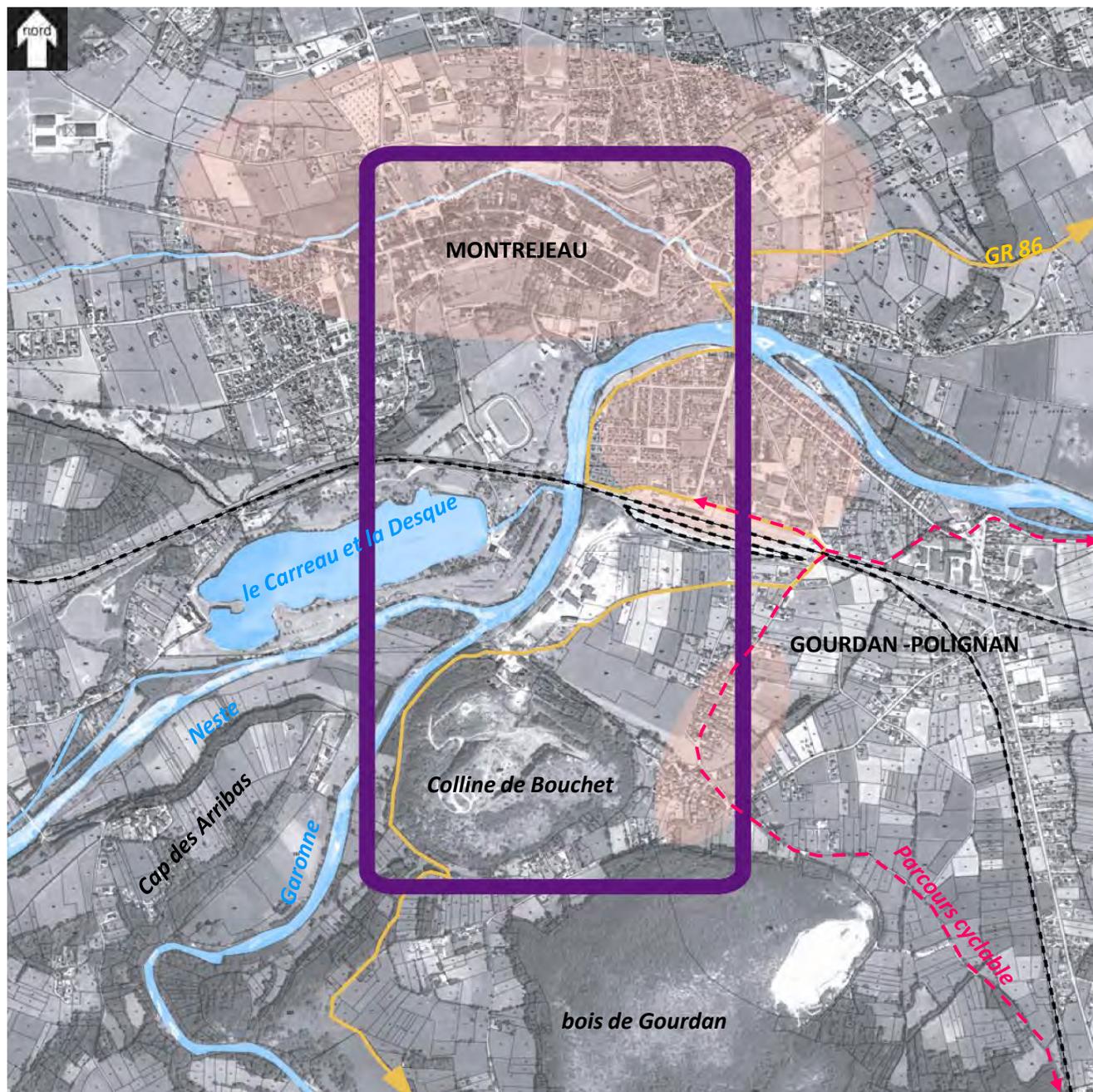
Les reliefs de part et d'autre présentent un caractère bien particulier :

- celui de Montréjeau est exclusivement urbain,
- ceux de Gourdan-Polignan gardent un caractère plus forestier (colline de Bouchet, bois de Gourdan, cap des Arribas).

La plaine témoigne, sur chacune des rives, d'un passé économique et industriel lié à l'exploitation des matériaux locaux:

- le lac de loisir de Montréjeau était initialement une gravière et c'est sur ce lieu qu'on trouvait le quai des marbres. Aujourd'hui c'est la vaste plaine de loisirs du lac du Carreau et de la Desque.
- la plaine de Gourdan-Polignan est marquée par les friches industrielles de l'ancienne carrière du Bouchet, à proximité des quartiers de la gare. Les berges accueillent les radeaux de commerce du marbre.

Cette relation de vis-à-vis est mise en scène dans les différents espaces publics (places, parvis des églises, kiosque de Montréjeau), le traitement du relief (balcons, esplanades, balustrades, alignements) et l'aménagement de la plaine en espaces collectifs.



Héritage industriel et plaine de loisirs

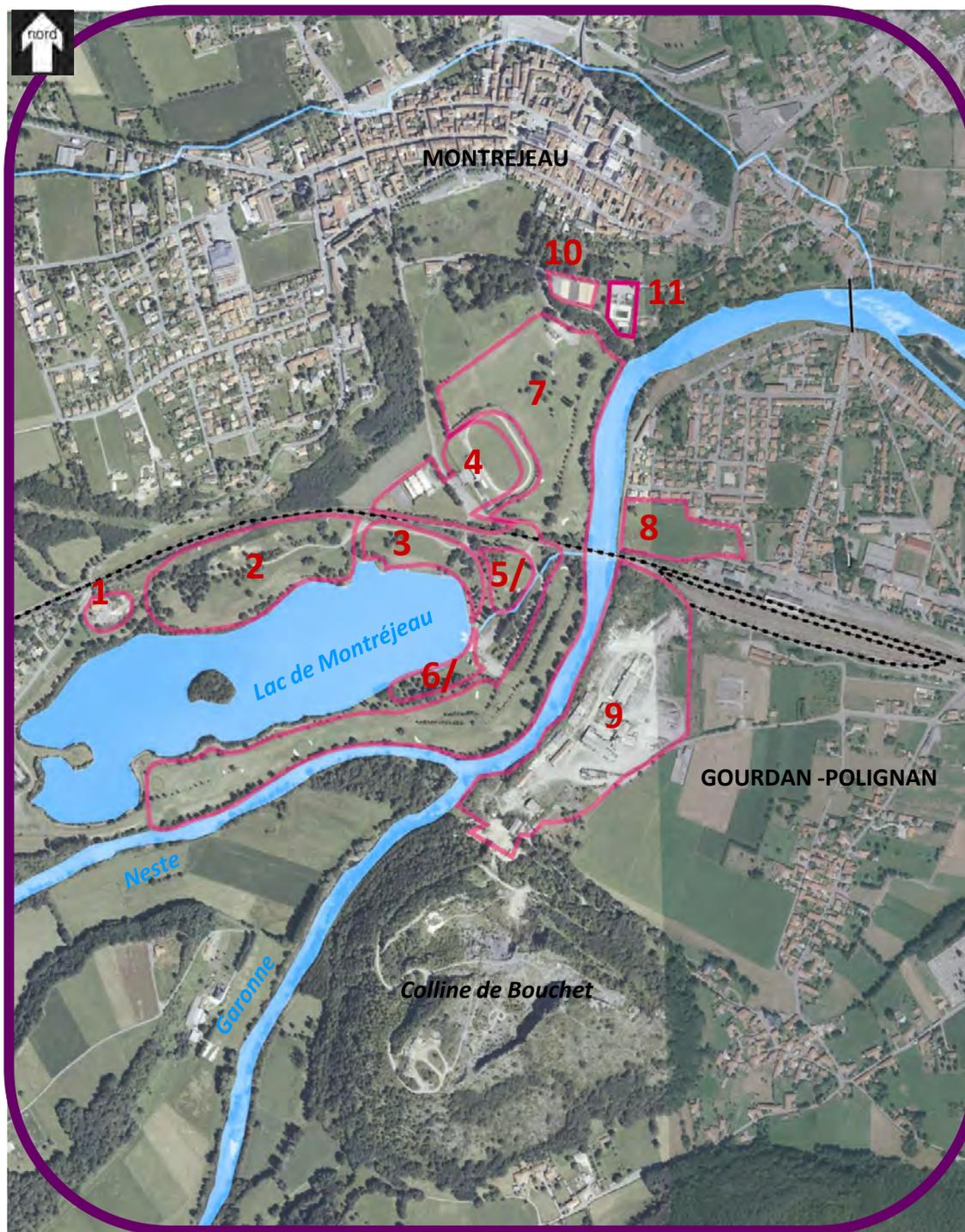
Sur la rive de Montréjeau, le lac de Montréjeau se trouve à l'interface entre la ville et la Garonne. C'est un vaste espace qui accueille un programme d'équipements de loisirs.

Cependant, la liaison entre ville et Garonne n'est pas évidente pour tous les modes de déplacement. L'accès à la plaine de loisir ne peut se faire que par la route. Il n'y a pas de liaison douce (piétonne ou cyclable) permettant de rejoindre la ville et l'étang. Les parcelles des terrains de tennis (10/) et de la piscine municipale (11/) pouvant constituer le lieu d'articulation entre ville et plaine sont, en partie, à l'abandon. De plus, les parcours de golf bordent les berges de la Garonne, privant les autres promeneurs du seul accès possible au fleuve (7/).

Sur la rive de Gourdan-Polignan, la ville s'est installée en bord de fleuve. A proximité de la gare, les berges sont aménagées en zone de promenade. Le parcours s'interrompt au niveau de la passerelle SNCF. Au-delà, les parcelles de berges sont occupées par une friche industrielle (9/).

La présence de la plaine de loisir de Montréjeau peut constituer le point de départ pour requalifier la friche industrielle et se réappropriier les berges et les paysages de Garonne.

- | | |
|-----------------------------|--|
| 1/ Centre équestre | 7/ Golf |
| 2/ Chalets saisonniers | 8/ Projet de « Village Senior » |
| 3/ Parcours de pêche enfant | 9/ Friche industrielle |
| 4/ Plaine des sports | 10/ Terrains de tennis |
| 5/ Aire de jeux | 11/ Ancienne piscine municipale (friche) |
| 6/ Plage enherbée | |



B/ Les objectifs du projet

L'objectif est de rendre lisible l'axe de mise en scène de la Garonne et du verrou glaciaire :

- en intégrant la Garonne comme élément de valorisation principal du site de détente de Montréjeau,
- en créant un espace public commun à la valorisation et à l'animation du lac et des berges de Garonne sur les deux rives,
- en reliant les deux centres urbains,
- en s'appuyant sur les sites (plate-forme, point haut, patrimoine industriel, balcons) pour mettre en valeur les vues remarquables.

Le projet proposé ci-après est un **schéma directeur à long terme** en raison d'un projet de réouverture d'une carrière « en creux » dans la colline de Bouchet avec réutilisation des friches à Gourdan-Polignan (projet d'autorisation pour une nouvelle exploitation pour 20 ans déposé et en cours d'examen). Des phasages différents sont envisageables en fonction des modalités d'exploitation de la carrière. Ce schéma à long terme sur les espaces concernés par cette réouverture de la carrière, est ainsi réfléchi pour enrichir le projet de réaménagement paysager du site après son éventuelle exploitation (20 ans).

C/ Les éléments d'appui

Le balcon des jardins

Les différents niveaux de relief de la ville de Montréjeau sont soulignés et aménagés de jardins et d'espaces publics plantés, et tournés vers la montagne et la vallée de la Garonne.

Le niveau le plus élevé correspond au parvis de l'église et à la place de la République (1/) plantée de platanes et ouverte vers les reliefs pyrénéens.

Le second niveau (2/) est une esplanade ombragée de platanes avec une balustrade vers les Pyrénées qui s'inscrit dans le prolongement de la silhouette urbaine de Montréjeau. Cette place accueille le marché et du stationnement.

Le dernier niveau (3/) correspond aux jardins privés des maisons de Montréjeau qui s'installent dans la pente. Chaque parcelle avec son entrée sur la route côté plaine, témoigne des relations entre la ville et la plaine de Garonne.

1/ La place de la République



2/ L'esplanade des platanes



3/ Jardins en pente et façades , rue Paul Adoue



Le balcon de la piscine

Le balcon de la piscine de Montréjeau est le dernier niveau entre la plaine et la ville.

Il est occupé par des espaces de loisirs : la piscine municipale en friche et des terrains de tennis dont un sur trois est fermé au public (4/).

Cependant, c'est un lieu qui offre une vue remarquable sur l'axe de la Garonne et la colline de Bouchet (5/). Cette vue matérialise un axe de mise en scène sur lequel s'alignent la Garonne, la passerelle SNCF, le patrimoine industriel et le front de taille de la carrière du Bouchet.



5/

4/ Terrains de tennis et piscine

5/ Axe de mise en scène vu depuis le « balcon » de la piscine



4/

Le lac de Montréjeau

L'ancienne gravière est aujourd'hui devenue une plaine de loisirs entre lac et Garonne.

Les terrains de golf bordent tout le linéaire de Garonne de la plaine de loisirs (7/) et quasiment tout le linéaire de Garonne dans la commune de Montréjeau. Seuls les golfeurs peuvent profiter des paysages de bord de Garonne. Ils empruntent le parcours de l'ancien quai aux marbres de Montréjeau.

Un des lieux d'articulation entre lac et Garonne pourrait être l'espace collectif de stationnement, de restauration (8/) et de baignade (9/) du lac du Carreau et de la Desque. Il présente une façade vers la zone de baignade du lac. La façade côté Garonne, aujourd'hui occupée par l'aire de stationnement, pourrait être réinterprétée en esplanade tournée vers la Garonne et les terrains de golf. Le lac va passer en gestion intercommunale et il est prévu l'aménagement d'une zone de baignade (été 2013).

7/ Passage sous la voie ferrée au niveau du golf

8/ Le parking et le bâtiment du restaurant entre le golf et le lac

9/ Lac du Carreau et de la Desque



L'ancienne carrière du Bouchet

La colline du Bouchet était exploitée en carrière. Il reste de cette exploitation des friches et ruines industrielles.

La friche industrielle (12/) contraste énormément avec les paysages végétalisés du lac et de la Garonne. Les berges (10/) sont dégradées et le lit de la rivière encombré (ferrailles).

La colonisation par endroit de la friche par des jeunes ligneux de saules et de peupliers indique la possibilité de réhabiliter un espace de nature en bord de Garonne.

Les ruines (11/) sont installées dans le relief. Ce sont les anciennes tourelles d'extraction et d'acheminement des matériaux de la carrière. La dimension des structures correspond à l'échelle des paysages. La couleur du béton-armé associée à la présence du végétal participe à intégrer les bâtiments à la roche. Ils font écho au front de taille de la carrière. C'est un patrimoine industriel intéressant à protéger et à valoriser.

Depuis la carrière, on a des vues remarquables vers la silhouette urbaine de Montréjeau (13/).



10/



11/



13/



12/

Les balcons du pont

Les villes de Montréjeau et Gourdan-Polignan sont réunies par un pont. Sur chacune des rives s'installent des quartiers.

Les quartiers de la gare de Gourdan-Polignan sont bordés par une promenade arborée qui occupe l'ancien quai aux radeaux. Ces derniers, après avoir déposé le marbre sur les rives de Montréjeau, accostaient à Gourdan-Polignan. Aujourd'hui, le quai accueille l'arrivée des canoës-kayaks de Valcabrère.

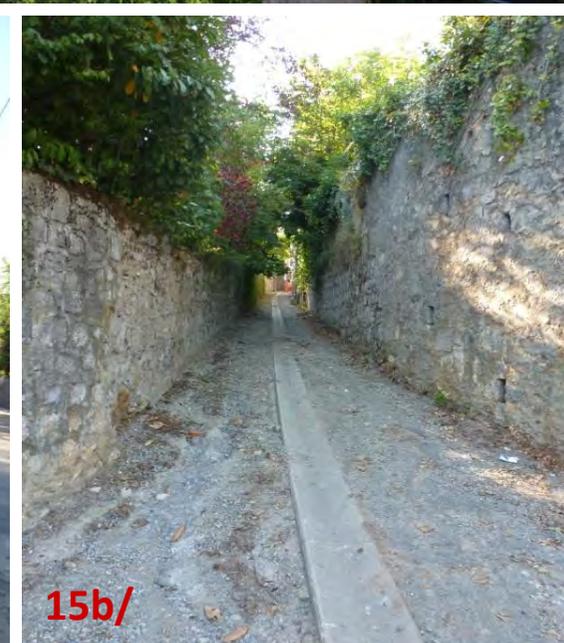
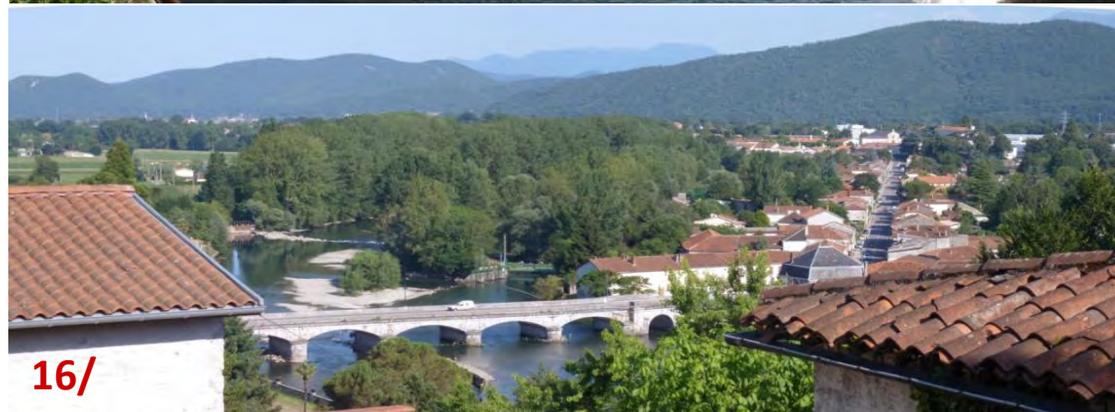
Les parcs privés de Montréjeau viennent jusqu'aux berges et sont délimités par des balustrades ouvragées (14/).

Gourdan-Polignan est installée en partie dans la plaine tandis que Montréjeau surplombe la vallée.

La ville de Montréjeau s'organise en différents niveaux d'urbanisation liés entre eux par des sentes piétonnes (15a-b/).

A chaque niveau est réservé un espace public offrant des panoramas vers le grand paysage.

Depuis l'accès du pont, on accède au kiosque et à son panorama sur la Garonne (16/).



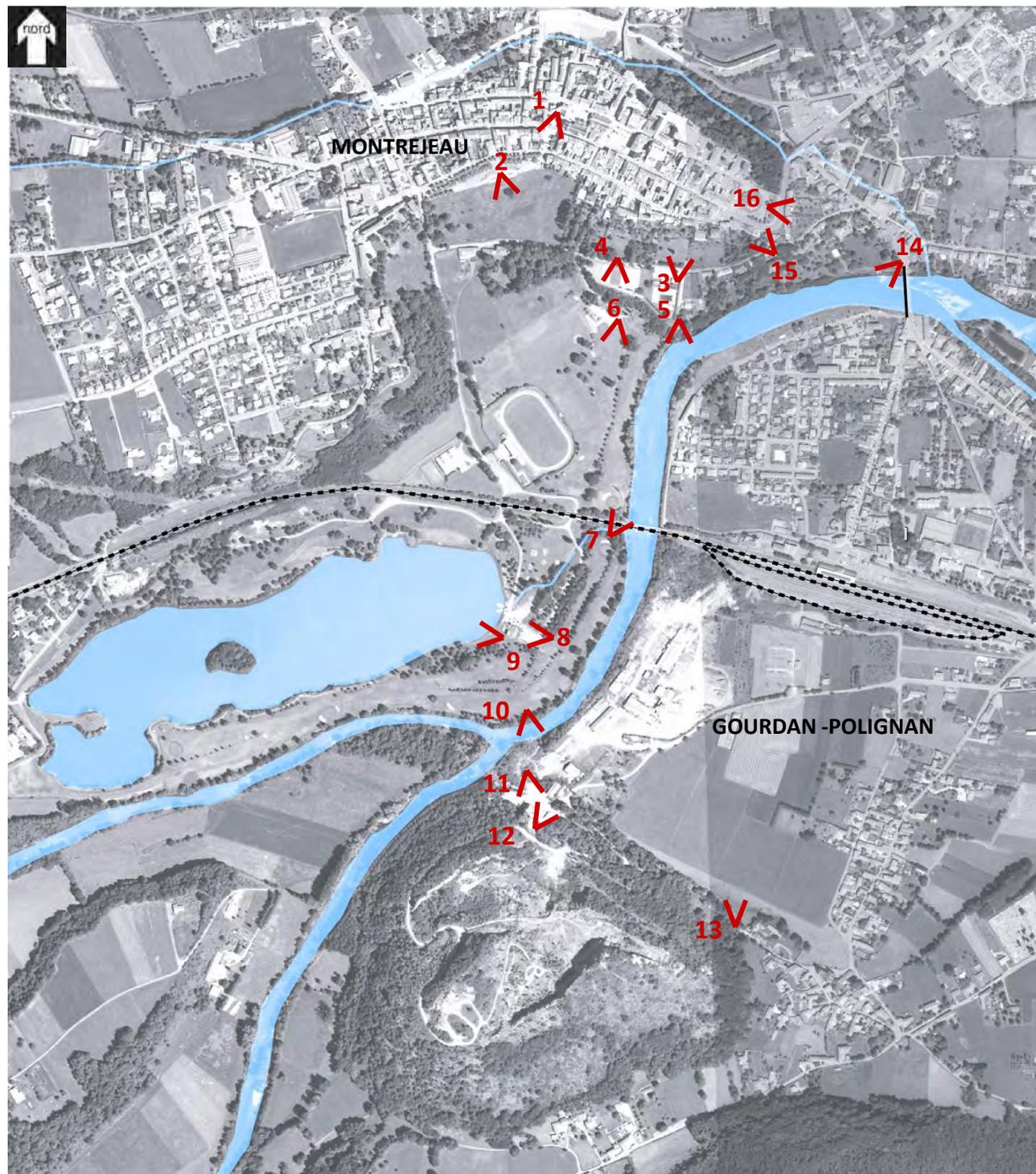
14/ Rives de Gourdan-Polignan et Montréjeau depuis le pont

15a/ Accès au kiosque 15b/ Accès rue Alquié

16/ Point de vue depuis le balcon du kiosque de Montréjeau

Localisation photographique

- 1/ La place de la République
- 2/ L'esplanade des platanes – place du marché
- 3/ Entrées de jardins et façades rue Paul Adoue
- 4/ Terrains de tennis et piscine
- 5/ Axe de mise en scène vu depuis le « balcon » de la piscine
- 7/ Passage sous la voie ferrée au niveau du golf
- 8/ Le parking et le bâtiment du restaurant entre le golf et le lac
- 9/ Lac du Carreau et de la Desque
- 10/ Accès à la Garonne depuis la rive de Gourdan-Polignan
- 11/ Vestiges des carrières du Bouchet
- 12/ Vis-à-vis des bourgs de Montréjeau et Gourdan-Polignan et parcelle de friche industrielle
- 13/ Silhouette urbaine de Montréjeau depuis le chemin en balcon de la colline du Bouchet à l'église de Gourdan-Polignan.
- 14/ Rives de Gourdan-Polignan et Montréjeau depuis le pont
- 15a-b/ Accès au kiosque, accès rue Alquié
- 16/ Point de vue depuis le balcon du kiosque de Montréjeau

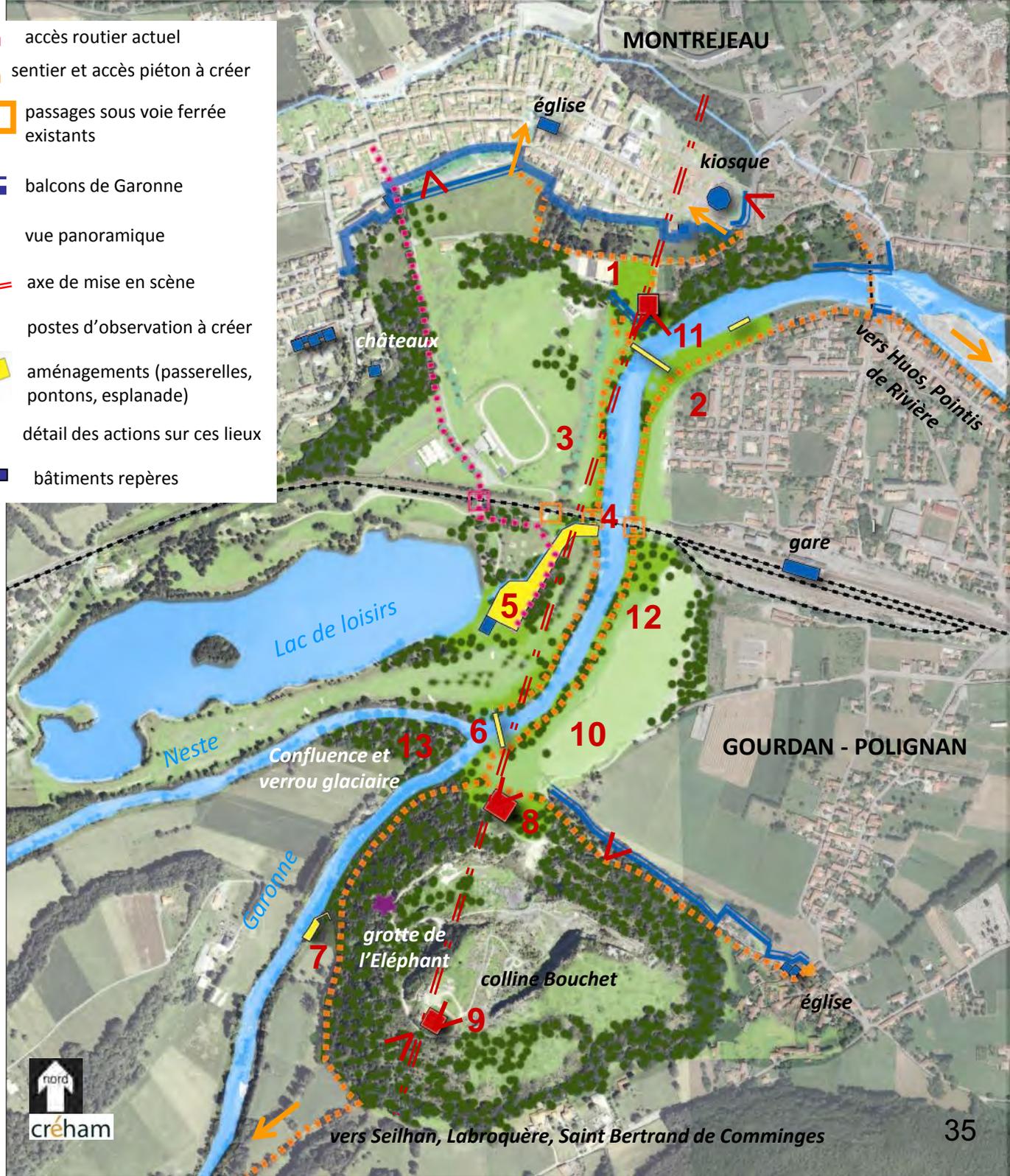


C/ Le programme et les orientations d'aménagement

Un axe de mise en scène des paysages et des pratiques de Garonne

- 1/ aménagement du site de la piscine pour l'accueil d'une tour d'observation articulée avec une nouvelle entrée piétonne vers les bords de Garonne
- 2/ création de la passerelle piétonne du quai des marbres reliant Montréjeau et Gourdan-Polignan
- 3/ aménagement de la promenade des marbres
- 4/ valorisation des passages sous les ponts métalliques de la voie ferrée
- 5/ création d'une esplanade entre les berges de Garonne et du lac : restaurant, accueil sur le site, espace de jeux...
- 6/ création de la passerelle de la Neste et nettoyage du lit et berges du fleuve pour sécuriser le passage des canoës
- 7/ aménagement du débarcadère des radeaux de la Gagaronnaise et d'une aire de pique-nique
- 8/ installation d'une tour d'observation sur le site de la carrière valorisant le patrimoine industriel existant, la lecture du verrou glaciaire et l'articulation avec les cheminements piétons vers l'église et la gare de Gourdan-Polignan et vers Saint Bertrand de Comminges
- 9/ installation de la tour d'observation de la colline Bouchet et ses points de vue sur Saint Bertrand de Comminges et Montréjeau
- 10/ réaménagement du site de friche industrielle en espace de nature associé à la base de loisirs
- 11/ création de la halte canoë de Gourdan-Polignan
- 12/ création d'un cheminement en berges de Gourdan-Polignan et renaturation des secteurs de berges bordant la friche
- 13/ boisement naturel Natura 2000 d'intérêt écologique à préserver

- ■ ■ accès routier actuel
- ■ ■ sentier et accès piéton à créer
- □ passages sous voie ferrée existants
- — — balcons de Garonne
- ∟ vue panoramique
- == == axe de mise en scène
- postes d'observation à créer
- ▬ aménagements (passerelles, pontons, esplanade)
- 2 détail des actions sur ces lieux
- bâtiments repères



Les tours d'observation

Les tours d'observations sont à implanter sur chacune des rives de la Garonne et aux extrémités de l'axe de mise en scène. L'implantation de telles structures permet d'identifier l'axe et ses composantes (passerelles SNCF, structures industrielles de la friche, passerelles piétonnes, espace public de liaison entre lac et Garonne). Elles proposent une interprétation du phénomène de vis-à-vis entre Montréjeau et la colline de Bouchet. Leur envergure est à l'échelle du grand paysage de la Garonne (relief, distance, boisements).

Aujourd'hui, cet axe de mise en scène est peu connu des promeneurs.

La première tour **(1/)** sera installée sur la parcelle de la piscine municipale. Elle permet de donner un nouvel usage à cette parcelle en friche en valorisant le point de vue. La création d'un cheminement en escaliers vers la plaine des sports permet de proposer une nouvelle liaison piétonne entre la plaine et la première terrasse de Montréjeau. Depuis la tour, on observe l'alignement de la passerelle SNCF, des bâtiments et du front de taille de l'ancienne carrière.

Les deux autres tours dépendent du devenir de la friche industrielle de la carrière.

La seconde tour **(8/)** serait installée au-dessus ou à proximité des bâtiments de l'ancienne carrière. Elle surplombera la friche industrielle renaturée. Depuis ce point de vue, on observe l'alignement de la passerelle SNCF, la parcelle de la piscine, la silhouette urbaine de Montréjeau et le verrou glaciaire au niveau de l'embouchure de la Neste.

La troisième tour sera installée au sommet de la colline de Bouchet. Elle permettrait de voir la silhouette de Saint Bertrand de Comminges.



États actuels : 1/ Point de vue depuis la piscine

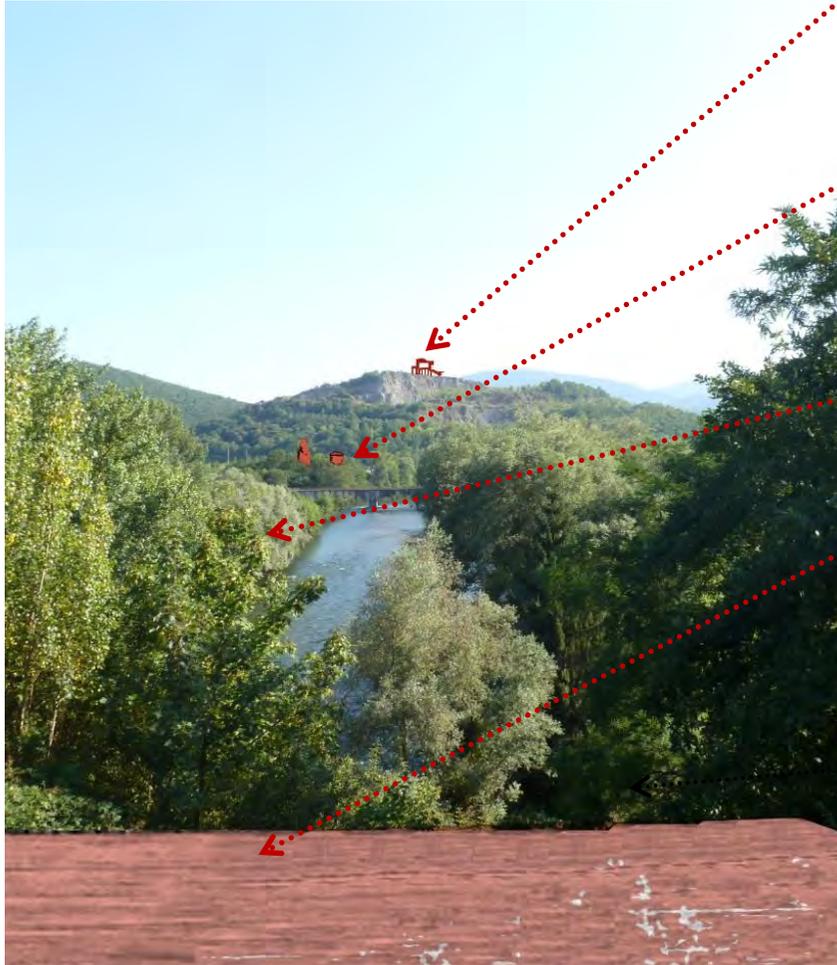


8/ Point de vue depuis la carrière

Orientations d'aménagement

Etats futurs :

- création d'une tour d'observation au sommet de la colline de Bouchet dans le cadre du réaménagement du site
- restauration du bâti et réinterprétation en plate-forme d'observation dans le cadre du réaménagement du site
- dégagement de la végétation et aménagement en espace de nature de l'ancienne friche industrielle
- création d'une plate-forme d'observation sur l'emplacement de la piscine et dégagement de la végétation
- création de passerelles
- dégagement de la végétation et renaturation des berges
- création d'une plate-forme d'observation sur le flan de la colline de Bouchet dans le cadre du réaménagement de la carrière après exploitation



1/ L'observatoire de Montréjeau installé sur l'axe de mise en scène de la Garonne sur le site de l'ancienne piscine



8/ Point de vue sur l'axe de mise en scène de la Garonne valorisé depuis le site industriel de la colline de Bouchet

Images de références pour les tours d'observation

Les interventions doivent être perceptibles à l'échelle des grands paysages.

Il existe plusieurs formes de tours d'observation employées dans les parcs comme les supers structures du parc du Bourghail à Pessac (1/) ou des réemplois d'éléments industriels (2/) peints de couleurs vives (exemple du Parc du verger à Langon, Parc de la Villette à Paris). L'intervention peut aussi être plus modeste mais toujours évoquer le système de « balcon » (3/) vu à Montréjeau.



- 1/ Structures d'observation au parc du Bourghail à Pessac
- 2/ Réemploi et réinterprétation d'un bâtiment industriel (base de grue) dans le parc du verger à Langon
- 3/ Passerelle d'observation
- 4/ Escalier bâti dans la pente, falaise de Malpas, Terrasson

Images de références pour les passerelles et pontons

Il est intéressant de conserver le vocabulaire industriel et métallique présent sur le site dans ces constructions (7/).

Les constructions peuvent être aussi composées de matériaux plus légers et durables tel que le bois (5/) ou évoquant les anciens radeaux de Garonne (6/).



5/ Passerelle légère

6/ Radeau de Garonne

7/ Passerelles piétonnes faisant référence au pont ferroviaire

8/ Pont flottant ou fixe



D/ Les conditions de faisabilité et enveloppe financière

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
• Aménagements			
2- Passerelle du quai des marbres entre le départ du golf et Gourdan-Polignan	<i>30.000 € à 45.000 € (hors étude faisabilité et maîtrise d'œuvre)</i>	- Expertise faisabilité - PPRI / CIZI - PLU - pont Monument historique - Natura 2000	-DPF - Foncier communal
6- Passerelle de la Neste	<i>30.000 € à 45.000 € (hors étude faisabilité et maîtrise d'œuvre)</i>	- Expertise faisabilité - PPRI / CIZI - PLU - Natura 2000	-DPF - Foncier communal des deux communes
7- Ponton de la Gagaronnaise	<i>7.000 €</i>	- Expertise faisabilité - PPRI / CIZI - PLU -Sécurité liée à l'éventuelle exploitation de la carrière (projet) - Natura 2000	- DPF - Parcelle communale n°257 de Gourdan-Polignan
11- Halte canoë de Gourdan-Polignan	<i>8.000 à 10.000 €</i>	- Expertise faisabilité - PPRI / CIZI - POS/PLU - pont Monument historique - Natura 2000	- DPF
1- Réaménagement de la parcelle de l'ancienne piscine de Montréjeau	<i>350.000 € (hors étude faisabilité, maîtrise d'œuvre et tour)</i>	- Expertise faisabilité - POS / PLU - Pont et halle monuments historique	- Parcelle communale de la piscine (parcelle n°644 de Montréjeau)

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
5- Esplanade entre berges du lac et berges de Garonne	<i>175.000 € (hors étude faisabilité, maîtrise d'œuvre et tour)</i>	- PPRI / CIZI - PLU - Fonctionnement du golf - Natura 2000 - loi sur l'eau	-Parcelles communales n°657 et 645 de Montréjeau
10- Aménagement et valorisation de la friche industrielle (1ha)	<i>100.000 € (hors acquisitions)</i>	- Reconversion du site industriel en espace vert et de nature (démontage des structures, dépollution ?, ...) - pont Monument historique - Natura 2000	- Foncier communal - Acquisition parcelle n°920
7- Aménagement d'une aire de pique-nique	<i>15.000 €</i>	- PPRI / CIZI - PLU - Natura 2000	- Parcelle communale n°257 de Gourdan-Polignan
• Création de cheminements			
3- reliant le bourg de Montréjeau à la passerelle et à la confluence de la Neste (rive gauche)	<i>10.000 €</i>	- Servitude de pêche sur 1m50 au minimum de part et d'autre du DPF - Fonctionnement du golf - Natura 2000 - pont monument historique	-Parcelle communale n° 644 et 645

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
12- reliant le Bourg de Gourdan-Polignan à la tour d'observation de la colline Bouchet (rive droite)	5.800 €	- Servitude de pêche sur 1m50 au minimum de part et d'autre du DPF - Natura 2000 - pont Monument historique	-Parcelles communales n°920 et 918 pour partie de Gourdan-Polignan (acquisition récente)
• Restauration et gestion de la ripisylve			
- Percées visuelles depuis les tours d'observation, les passerelles et l'espace public du lac	1.300 €	- Natura 2000 - Pont Monuments historiques pour la passerelle de la piscine	- Parcelles communales n°260 et 1194 commune de Gourdan-Polignan, parcelle n°644 et 645 commune de Montréjeau
6-12- Nettoyage du lit de la rivière au niveau de la friche industrielle (confluence de la Neste, lit amont du pont SNCF)	5.000 €	- Natura 2000	- DPF
• Signalétique et mobilier			
- Signalétique pédagogique, petit mobilier, dépliant communication	15.000 €		
• Bâtiments			
8-9- Tours d'observation			
• Colline de Bouchet	30.000 €	- Expertise faisabilité - PLU	- Foncier communal
• Restructuration de l'ancienne colonne de descente des matériaux en plate-forme d'observation	30.000 €		
1- Ancienne piscine de Montréjeau	30.000 €	- Expertise faisabilité (géotechnique) - PLU - Pont Monument historique	- Parcelle communale de la piscine (parcelle n°644 commune de Montréjeau)

Synthèse des conditions de faisabilité et enveloppe financière

Total de l'ordre de 860 000 € HT
hors acquisitions foncières et étude de faisabilité

Une maîtrise d'ouvrage à organiser

Communes et/ou Communauté de Communes (selon compétences et composantes du projet)

Phasage

- Un document cadre pour un projet à long terme si il y a une nouvelle autorisation d'exploitation de la carrière (au sud de la voie ferrée) :
Requalification de la colline de Bouchet et de la plaine industrielle et ferroviaire liée à l'exploitation + restructuration du golf et liaison avec la passerelle de la Neste + création de l'espace public entre lac et Garonne
- Des actions de valorisation à plus court terme (au nord de la voie ferrée) :
Site de la piscine et liaisons piétonnières en rive de Garonne + renaturation des berges + nettoyage du lit + liaisons vers les sentiers de Valcabrière (au sud de la voie ferrée) + ponton de la Gagaronnaise et aire de pique-nique

Des expertises, études de faisabilité préalables

Passerelles, tours d'observation, pontons

Des études de maîtrise d'œuvre à engager

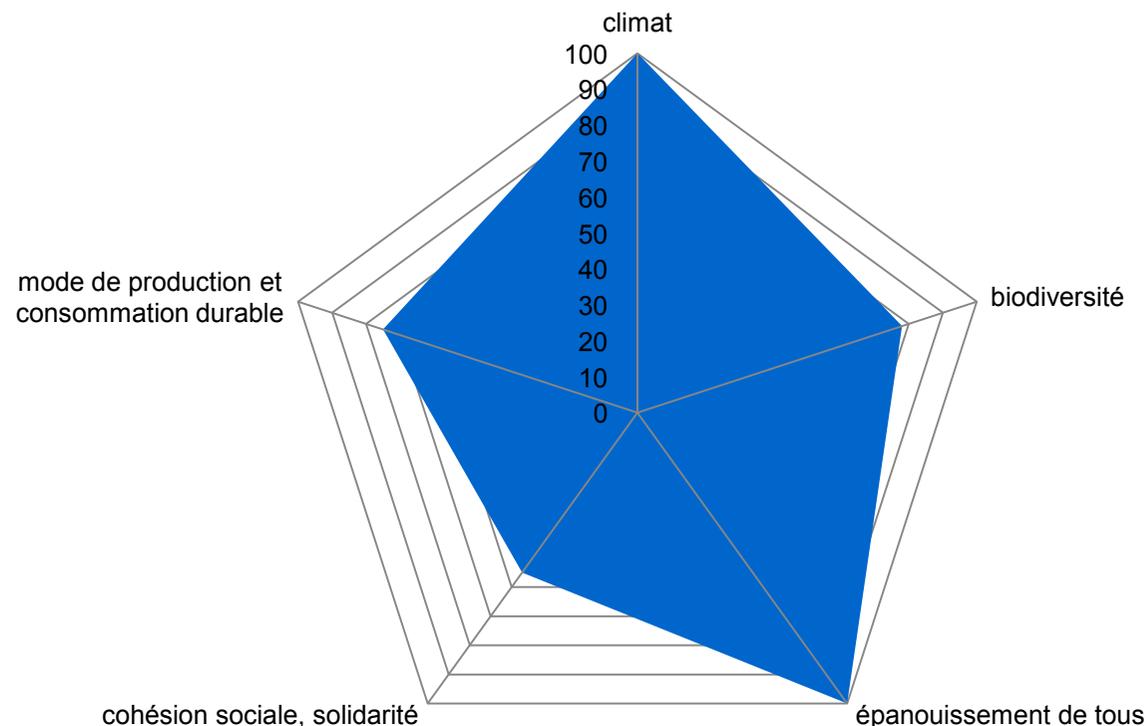
Des études réglementaires à évaluer

avec la DDT (incidence Natura 2000, loi sur l'eau, autorisation DPF)

Mobilisation du partenariat local

dans les domaines culturel, artistique, patrimonial et environnemental : associations, fédération de canoë...

E/ Evaluation du projet au regard des cinq finalités du développement durable



L'analyse du pré-projet selon le programme proposé répond favorablement aux finalités « lutte contre le changement climatique » et « épanouissement de tous » en cohérence avec la création de sentiers reliant les lieux de vie et espaces publics.

Une marge de progression peut être recherchée dans le cadre de la mise en œuvre du projet de carrière en y intégrant les critères sociaux et environnementaux.

Site de projet 3 : « La Maison de Garonne au cœur d'un parcours de découverte de la Garonne motrice »

Communes concernées : MIRAMONT DE COMMINGES
SAINT GAUDENS

A/ Cadrage et localisation du site d'intervention

La Garonne motrice

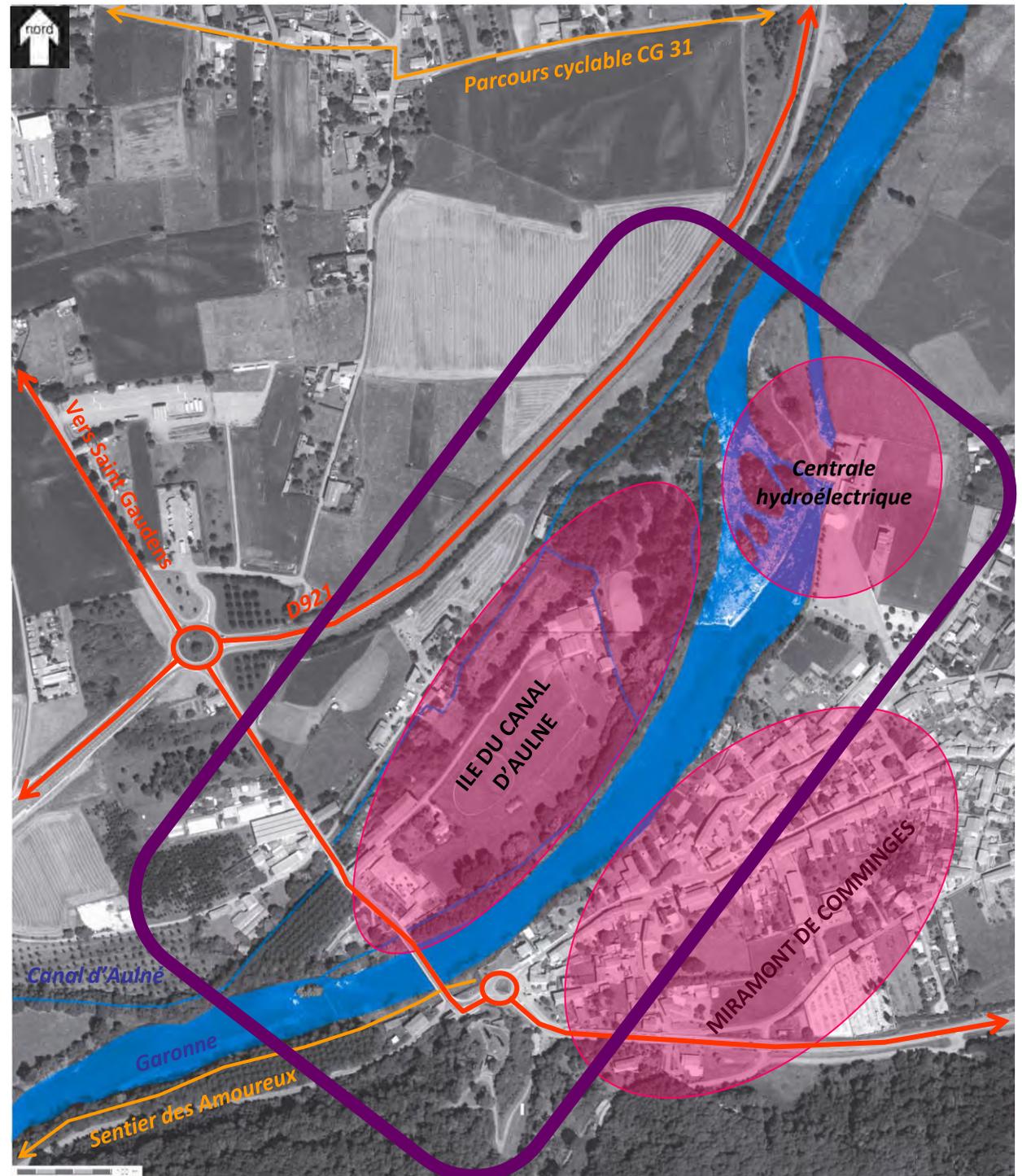
La Garonne du Comminges est depuis longtemps exploitée pour sa force motrice. Tout au long de ses berges ont été construits des canaux de dérivation pour alimenter les moulins, puis les usines de filatures et aujourd'hui les centrales hydroélectriques.

A la sortie du verrou glaciaire de Montréjeau, le secteur a été équipé de barrages hydroélectriques. La plaine est sillonnée de ces canaux. Ils composent tout un paysage d'îles, de biefs, de zones inondables, ponctué d'un patrimoine industriel méconnu.

Le tronçon de Miramont de Comminges est un point de franchissement de la Garonne. Autour du pont se sont implantés le village de Miramont de Comminges et le quartier des filatures du canal d'Aulné de Saint Gaudens. La centrale hydroélectrique communale crée un miroir d'eau que l'on voit jusqu'au pont.

La construction récente de la départementale RD921 contourne Saint Gaudens et a participé à l'oubli et au délaissement de tout ce patrimoine lié à l'exploitation motrice de la Garonne.

L'île du canal d'Aulné côté Saint Gaudens fait office de champ naturel d'expansion de crue, limitant les impacts sur les rives de Miramont de Comminges.



Un lieu de vie et de patrimoine industriel

Les rives de Miramont de Comminges et de l'île du canal d'Aulné présentent des paysages très différents.

• La rive de Miramont, emplacement du village, a un caractère villageois. C'est un lieu de vie avec ses commerces et ses places (2/). Les berges sont aménagées de jardins potagers (3/) et d'une plaine des sports (4/). Les espaces de la Garonne sont des lieux d'usage collectif.

• La rive du canal d'Aulné était réservée à l'industrie. L'île est sillonnée de canaux de dérivation (7/) et les habitations se concentrent au bord de la route, dans le quartier des anciennes filatures (9/). Autrefois espace animé et habité, aujourd'hui, seul le centre équestre (8/) a redonné un nouvel usage à ces lieux.

• La dernière activité industrielle sur la Garonne correspond aux centrales hydroélectriques (municipale de Miramont de Comminges (6/) et EDF).

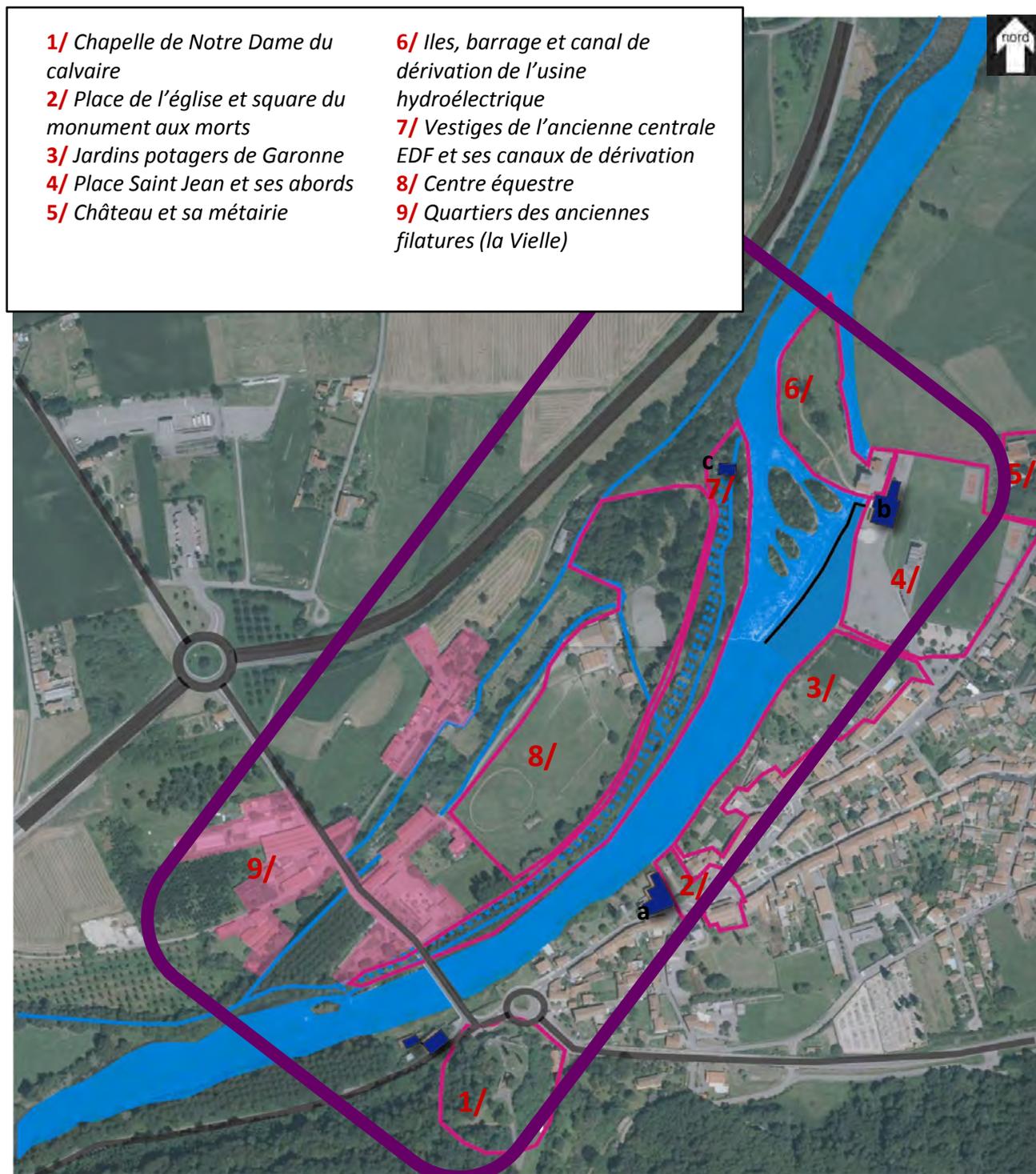
Les acteurs locaux souhaiteraient implanter une Maison de Garonne sur le site de Miramont de Comminges. Ce projet peut devenir porteur pour restaurer la mémoire du site et ses paysages et créer de nouveaux espaces publics de Garonne.

 Bâtiments existants : sites potentiels pour la Maison Garonne

a bâtiment actuellement en vente

b salle polyvalente de Miramont de Comminges ou nouveau bâtiment sur l'esplanade

c ruine d'une ancienne centrale EDF, parcelle récemment achetée par la mairie de Miramont de Comminges



B/ Les objectifs du projet

L'objectif est de valoriser les paysages et le patrimoine industriel de la « Garonne motrice » :

- créer une Maison de la Garonne Motrice en s'appuyant sur le patrimoine existant sur le site et en associant les associations locales (pêche, environnement, patrimoine, culturel...) pour l'animation et l'enrichissement du projet
- mettre en relation au travers d'un parcours en boucle les sites de découverte patrimoniaux ou paysagers : barrage, canaux, îles, biefs et bâtiments associés aux usages hydroélectrique au cours du temps (tisseurs, éclusiers, pêcheurs, hydroélectricité)
- Réaménager l'espace public de la place Saint Jean de Miramont de Comminges en proposant un nouvel aménagement d'esplanade sur la Garonne,
- restaurer le canal d'Aulné, ses canaux de dérivation et la ripisylve de la Garonne en accord avec le programme d'actions de la Communauté de Communes.

Le projet, dans la majorité de ses actions, est ainsi en cohérence avec le programme d'actions de la Communauté de Communes du Saint Gaudinois issu de l'Agenda 21 « projet de réappropriation citoyenne des berges de Garonne ». Dans ce cadre, la CC a la volonté de porter la maîtrise d'ouvrage de sentiers de découverte, d'entretien des berges et d'une Maison de Garonne.

C/ Les éléments d'appui

Les berges de Miramont de Comminges

Elles sont déjà le support d'espaces collectifs (espaces publics, servitudes) avec près du pont de la Vielle, les lieux patrimoniaux tels que la Chapelle Notre Dame du Calvaire (1/) ou le parvis de l'église et du monument aux morts (2/).

Ensuite, il est possible d'emprunter un sentier (4/,5/) qui dessert tout un réseau de jardins potagers, poulaillers, vergers et offre un accès à la Garonne (3/).



1/ Pont du canal d'Aulné et cadrage sur la chapelle Notre Dame du Calvaire 2/ Place du monument aux morts en balcon face à la Garonne 3/ Parcelle ouverte sur la Garonne et jalonnant le parcours à travers les jardins potagers de Garonne 4/ Sentiers des jardins 5/ Peupliers trembles du sentier des jardins

L'esplanade du miroir d'eau

Le sentier des jardins aboutit sur la place Saint Jean de Miramont de Comminges. C'est un vaste espace entre Garonne et village.

Il regroupe une plaine des sports adossée au village avec des terrains de tennis, de pétanque, de rugby et d'athlétisme (6/). La Garonne est bordée d'une balustrade et d'une aire de stationnement. La salle des fêtes et l'usine hydroélectrique communale (8/,9/) complètent l'ensemble.

Cet espace paraît coupé du village et le traitement exclusivement routier éloigne le promeneur de la Garonne. Cependant, la présence du barrage de l'usine hydroélectrique donne un caractère particulier à la Garonne. Le fleuve est assagi en un miroir d'eau.



6/ Entrée sur l'espace de stationnement et de sport de Miramont de Comminges

7/ Effet de « miroir d'eau » produit par le barrage de l'usine hydroélectrique dans lequel se reflètent les hauts arbres des îles de Garonne

8/ Trois îles, embâcles, bief et usine hydroélectrique : un lieu unique où s'articule paysages « sauvages » de Garonne et aménagements hydrauliques de l'homme.

9/ Arrières de l'usine hydroélectrique et sortie du canal de dérivation.



Les paysages entre canaux et Garonne

A proximité de la centrale hydroélectrique communale existe tout un ensemble d'îles et de biefs formés par les canaux de dérivation des usines.

Le paysage se caractérise par l'arbre, l'eau et les éléments de maçonnerie (11/). Cette association produit des effets de contrastes entre :

- la zone humide naturelle de la Garonne (10/) marquée par les îles, les atterrissements de galets et le flot torrentiel de son lit avec des saulaies de grand intérêt écologique (habitat prioritaire Natura 2000),
- la zone humide artificielle des canaux (16/) marquée par le tracé rectiligne et l'onde paisible des canaux inondés, les microreliefs humides des canaux comblés (15/), les hauts sujets arborés (14/), les maçonneries et structures des écluses qui évoquent des ruines romantiques.

C'est un lieu très intime et poétique de la Garonne, d'une grande richesse végétale, patrimoniale et paysagère, notamment sur la rive gauche.

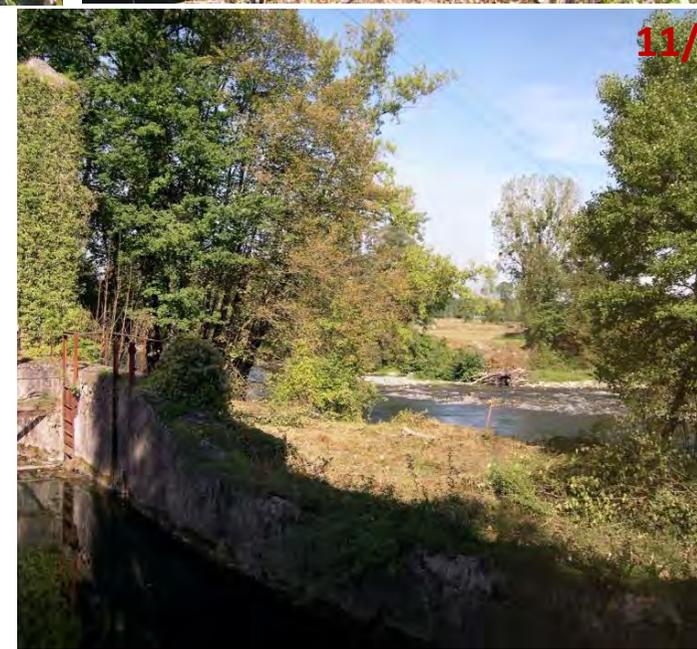
10/ Vue sur l'ancienne centrale EDF et son canal de dérivation depuis l'île de la centrale

11/ Rive opposée, vue sur l'île depuis l'ancienne centrale EDF

14/ Canal comblé où affleurent les maçonneries sous la végétation

15/ Canal irrigué et canal comblé bordés d'une végétation luxuriante et remarquable

16/ Bief maçonné du canal encore irrigué offrant des vues sur le barrage et les îles de Garonne



L'ancienne centrale EDF

Au cœur de cet environnement d'îles, de canaux et de biefs se trouve la ruine de l'ancienne centrale EDF.

Ce bâtiment recevait trois canaux de dérivation. Aujourd'hui, deux d'entre eux sont comblés en amont, un canal est encore en fonction sur tout le linéaire et les sorties sont encore inondées (13/). Il reste une turbine en place (12b/) et des écluses. La bâtisse est cernée de toute part par l'eau. Elle semble une île bâtie, un balcon, un vaisseau de pierre sur la Garonne (12a/).

Aujourd'hui, cette parcelle a été rachetée par la Commune de Miramont de Comminges. Cette ancienne centrale pourrait accueillir le projet de la Maison de la Garonne motrice. Ainsi, il serait possible de restaurer ce patrimoine industriel, faire découvrir les trésors des paysages et des usages passés et présents de ce lieu de Garonne.

12a-b/ Vestiges de l'ancienne centrale EDF, turbines encore en place, rives de Saint Gaudens, île Dolon.
13/ Sortie du canal de dérivation de l'ancienne centrale.



L'île Dolon et le canal d'Aulné

L'ancienne centrale se trouve sur les rives de l'île Dolon.

C'est une île formée par la Garonne et le canal d'Aulné. Elle offre des paysages ruraux de prairies équestres et de jardins potagers (17/) au cœur des quartiers des filateurs (20/). La richesse de ce lieu vient de la présence du canal d'Aulné et du patrimoine industriel.

Le canal double le linéaire de Garonne de Valentine à Sainte Anne. Il a été construit pour alimenter en eau les canaux de dérivation des moulins et filatures de Saint Gaudens (19/). Aujourd'hui, il est difficilement identifiable. Il a disparu sous la végétation (18/) et semble abandonné.



18/



20/



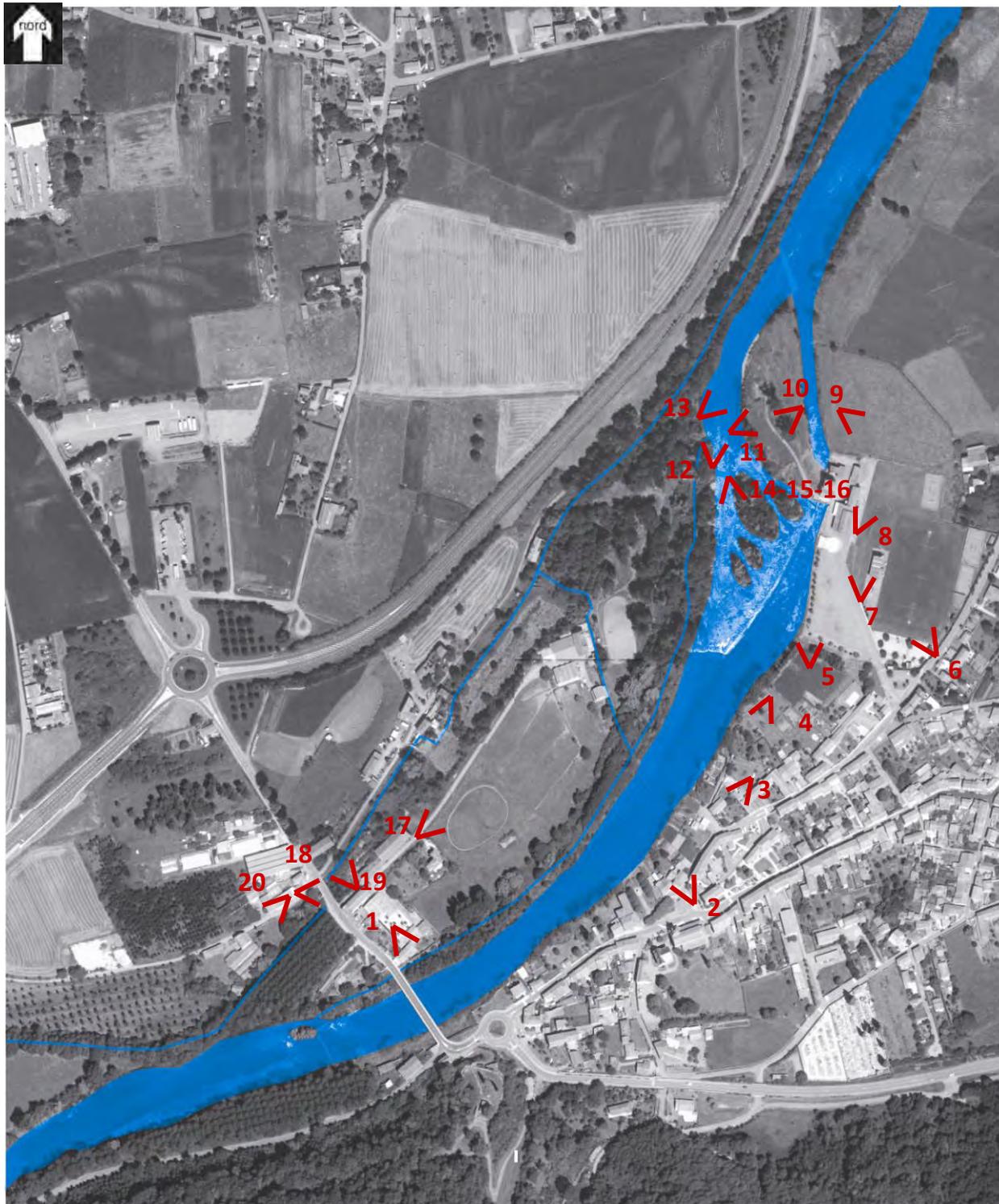
19/



17/

- 17/ Vastes prairies du centre équestre ponctuées de hameaux formés par les anciennes filatures et ceinturées par les cordons boisés des canaux de dérivation, île Dolon.
- 18/ Accès enfriché par les (indésirables) renouées du Japon au canal d'Aulné, hameau de la Vielle.
- 19/ Cadrage sur la cathédrale de Saint Gaudens depuis la D5 au hameau de la Vielle.
- 20/ Ancienne filature en cours de réhabilitation au quartier de la Vielle.

Localisation photographique

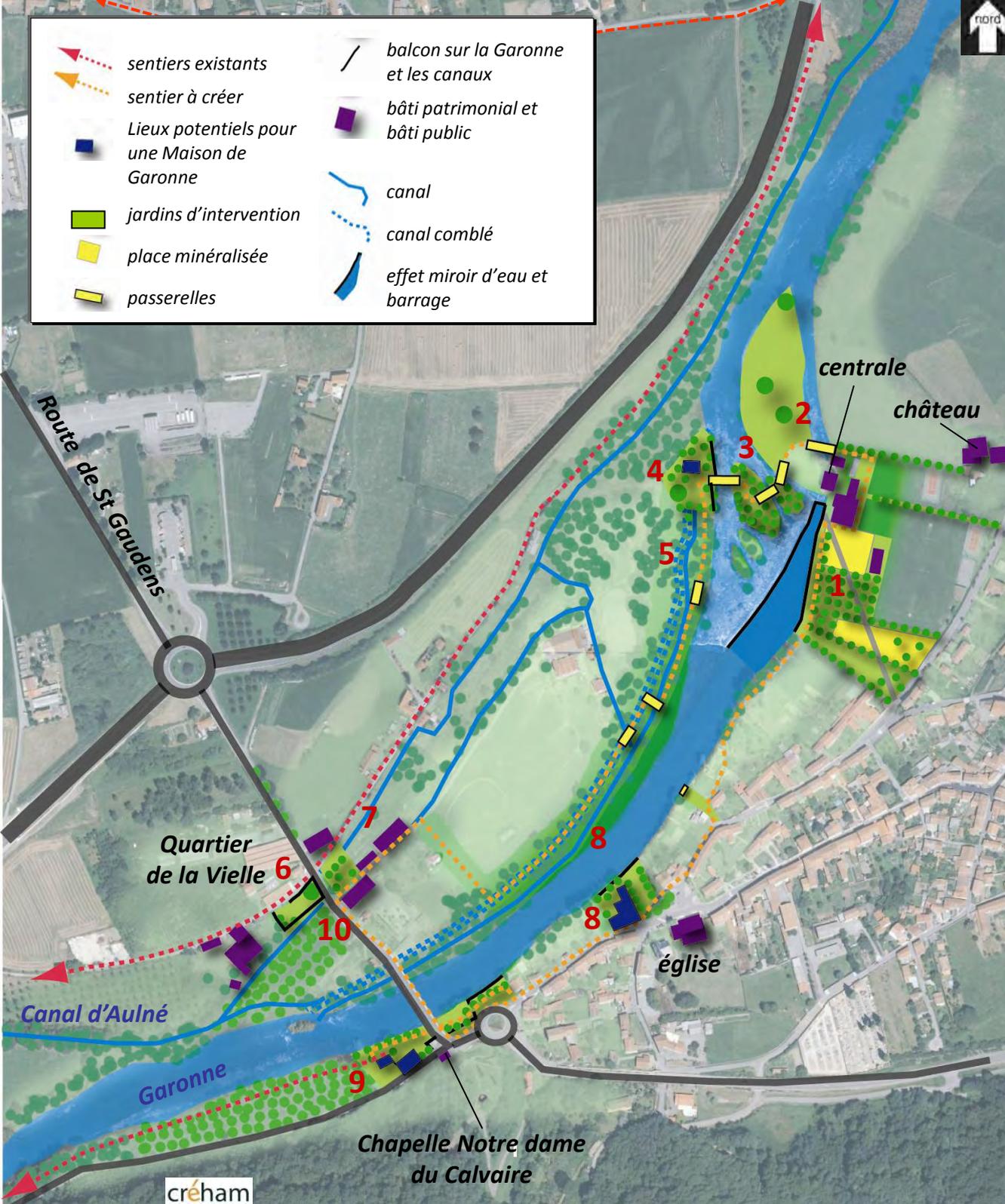


- 1/ Pont du canal d'Aulné et vue sur la chapelle Notre Dame du Calvaire
- 2/ Place du monument au mort en balcon face à la Garonne
- 3/ Parcelle ouverte sur le fleuve et jalonnant le parcours à travers les jardins potagers de Garonne
- 4/ Sentiers des jardins
- 5/ Peupliers trembles du sentier des jardins
- 6/ Entrée sur l'espace de stationnement et de sport de Miramont de Comminges
- 7/ Effet de « miroir d'eau » produit par le barrage de l'usine hydroélectrique dans lequel se reflètent les hauts arbres des îles de Garonne
- 8/ Trois îles, embâcles, bief et usine hydroélectrique : un lieu unique où s'articulent paysages « sauvages » de Garonne et aménagements hydrauliques de l'homme.
- 9/ Arrières de l'usine hydroélectrique et sortie du canal de dérivation.
- 10/ Vue sur l'ancienne centrale et son canal de dérivation depuis l'île de la centrale
- 11/ Rive opposée, vue sur l'île depuis l'ancienne usine
- 12a-b/ Vestiges de l'ancienne centrale EDF, turbines encore en place, rives de Saint Gaudens, île Dolon.
- 13/ Sortie du canal de dérivation de l'ancienne centrale.
- 14/ Canal comblé où affleurent les maçonneries sous la végétation
- 15/ Canal irrigué et canal comblé bordés d'une végétation luxuriante et remarquable
- 16/ Bief maçonné du canal encore irrigué offrant des vues sur le barrage et les îles de Garonne
- 17/ Vastes prairies du centre équestre au cœur du hameau des anciennes filatures et ceinturées par les cordons boisés des canaux de dérivation, île Dolon.
- 18/ Accès enfriché par les (indésirables) renouées du japon au canal d'Aulné, hameau de la Vielle.
- 19/ Cadrage sur la cathédrale de Saint Gaudens depuis la D5 au hameau de la Vielle.
- 20/ Ancienne filature en cours de réhabilitation au quartier de la Vielle.

C/ Le programme et les orientations d'aménagement

Une boucle de découverte et d'interprétation de la Garonne motrice

- 1/ Réaménager l'esplanade du miroir d'eau, créer des continuités piétonnes entre les quartiers et la Garonne et restructurer les espaces de la place Saint Jean
- 2/ Créer une passerelle à l'arrière de la centrale hydroélectrique pour relier l'île-bief à la plaine des sports et l'ouvrir aux pêcheurs et promeneurs, installer des nichoirs et des postes d'observation des cigognes du barrage EDF en aval
- 3/ Créer une série de passerelles permettant de rejoindre la berge de l'île-bief à l'ancienne centrale EDF, favoriser la découverte de la zone humide des saulaies
- 4/ Positionnement préférentiel pour une Maison de Garonne dans l'ancienne centrale EDF, restaurer et renaturer la ripisylve de la rive gauche
- 5/ Créer un jardin sonore évoquant le bruit des filatures (turbines, palles de moulins et métiers à tisser) dans les arbres, les canaux restaurés et aux abords de l'ancienne centrale EDF/ Maison de Garonne
- 4 à 6/ Créer un sentier et des passerelles de l'île de la centrale au quartier des filatures
- 6/ Créer un jardin évoquant le tissage (structures artistiques, pendules, plantes textiles) au cœur du quartier des filatures
- 7/ Nettoyer et restaurer le tronçon du canal d'Aulné et ses canaux de dérivation sur l'île des filatures
- 8/ Restaurer et renaturer la ripisylve
- 9/ Eliminer les décharges sauvages et nettoyer les bras morts
- 10/ Aménager un plateau sécurisant les traversées piétonnes sur la route de Saint Gaudens



L'esplanade du miroir d'eau

L'esplanade du miroir d'eau délimite l'emprise du village au nord et accueille plusieurs aménagements publics : les stades, la salle polyvalente, les terrains de pétanque et une très vaste zone de stationnement. La valorisation de ce lieu permet de constituer un nouvel espace public unifié et tourné vers la Garonne.

Aujourd'hui, l'esplanade du miroir d'eau est peu mise en valeur. La discontinuité des sols, la végétation peu qualitative, la vocation et l'usage des lieux peu lisibles et fragmentés ne lui permettent pas de s'affirmer comme un espace public majeur du bourg en lien avec la Garonne. Sa proximité avec les paysages de Garonne et le miroir d'eau de la centrale hydroélectrique n'est pas exploitée. L'opacité de la barrière, sa hauteur, l'orientation des bancs, le filtre végétal des Erables Négundo de l'esplanade trop abaissé obstruent la perception de la Garonne.



Etat actuel de l'esplanade du miroir d'eau

• *Création de passerelles ludiques et atypiques pour rejoindre les îles et la berge opposée*

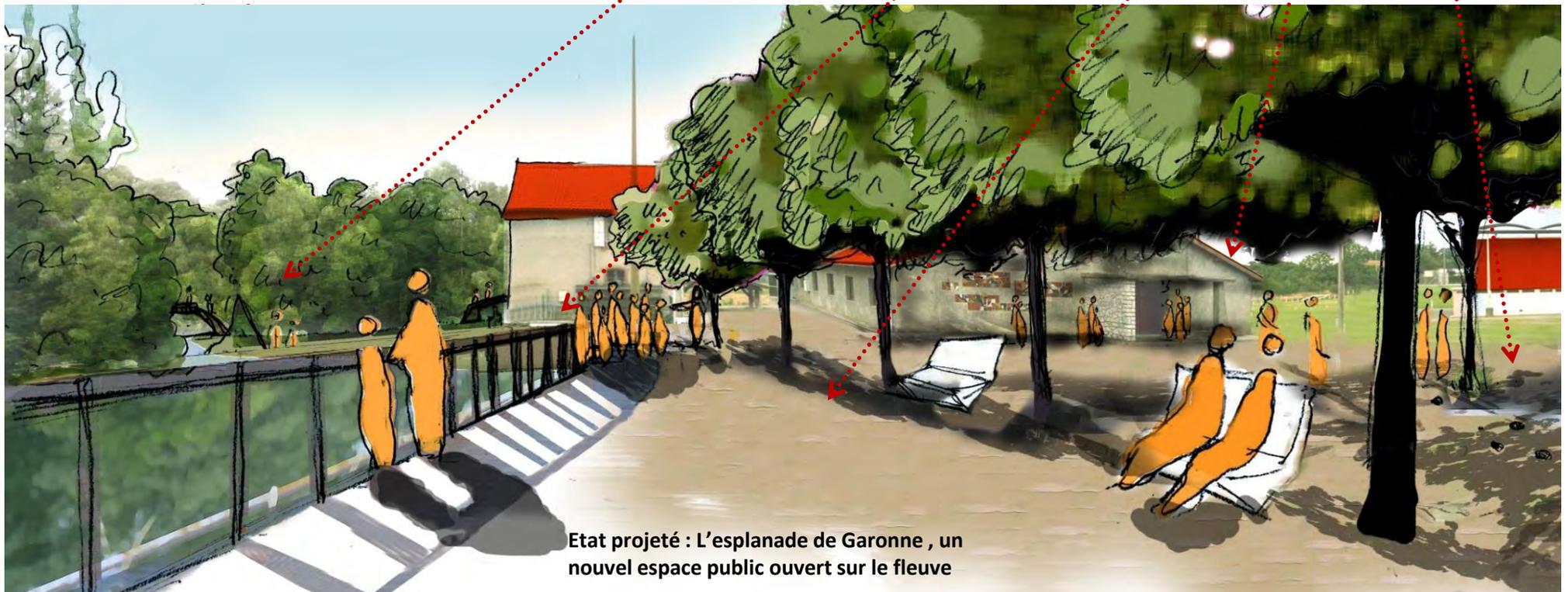
• *Réinterprétation du vocabulaire d'écluse dans le traitement de la balustrade*

• *Affirmation d'une promenade en balcon sur le miroir d'eau du barrage, entre l'espace public « animé » et la Garonne,*

• *Plantation d'un mail entre la promenade et la plaine des sports, qui crée un espace ombragé, met l'accent sur la promenade du miroir d'eau et participe à la réorganisation des espaces*

• *Repositionner les bancs vers la Garonne*

• *Aménagement d'une zone de stationnement arborée convertible en zone de marché, brocante, place du bal.*



Etat projeté : L'esplanade de Garonne, un nouvel espace public ouvert sur le fleuve

Images de références pour les passerelles et les interventions d'artistes dans les jardins

Les jardins proposés explorent la thématique de la Garonne motrice. Ils évoquent le travail des filatures et font appel aux sens du visiteur au travers du végétal et d'interventions artistiques.

Les passerelles construites en acier cortène (2/) font référence aux structures des écluses (1/) et au travail de l'éclusier en charge de la gestion des canaux. Les formes variées animent la promenade et font de la structure un élément unique, une sculpture.

Le jardin tissé (3/) s'inspire des éléments de fil, de tissage, des structures des métiers à filer. L'intervention devient un mobile, une sculpture légère intégrée au végétal ou sur l'eau.

Le jardin sonore (5/) propose de simuler l'activité des usines. La diffusion du bruit des turbines, des métiers, des pales des moulins peut créer une ambiance particulière dans le sous bois de l'ancienne centrale.

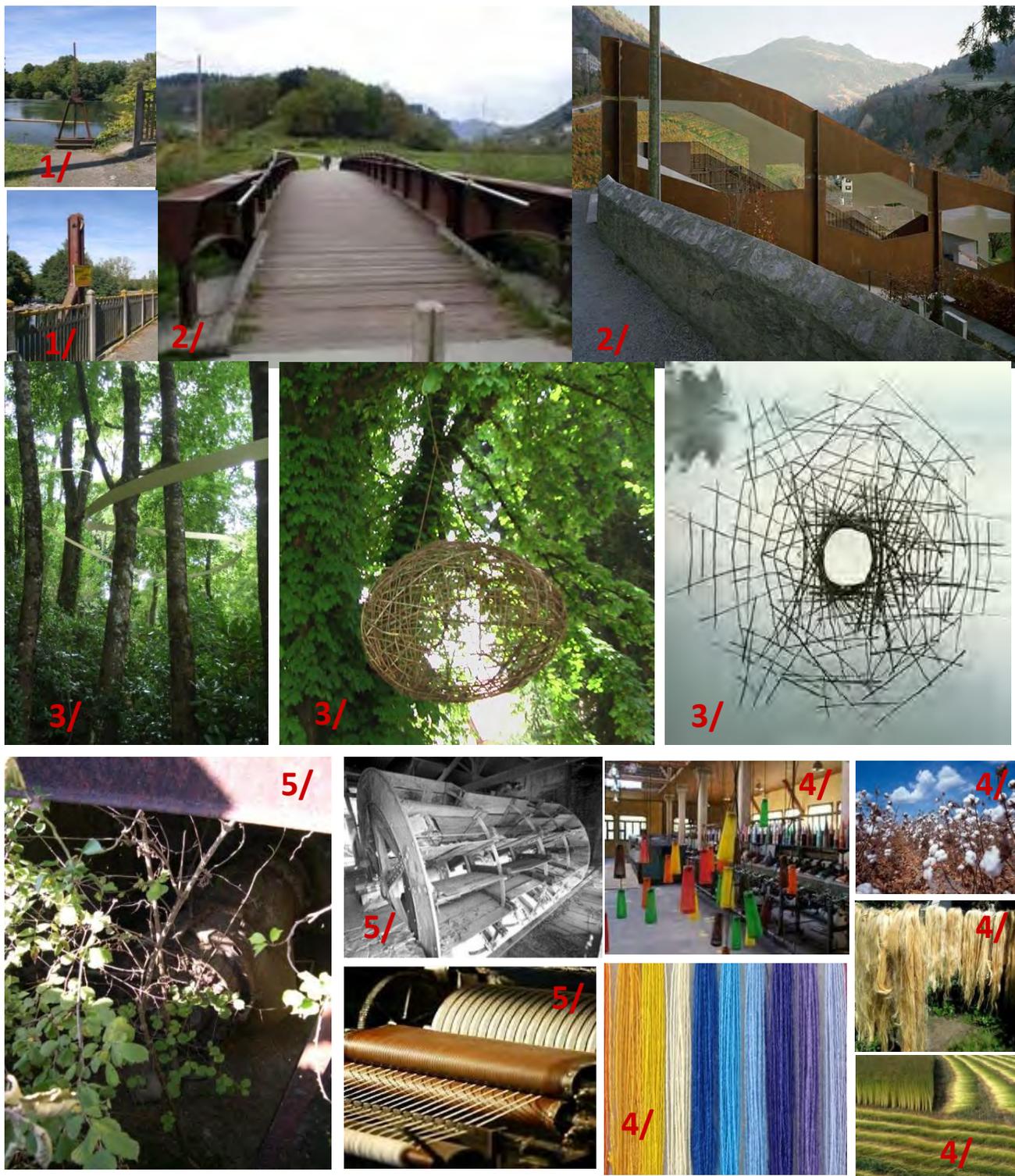
1/ Les structures en acier des barrages existantes sur le site

2/ Références de ponts et passerelles de formes variées réalisées avec de l'acier cortène en référence aux structures existantes

3/ Exemples de travaux d'artistes pouvant s'inspirer du tissage pour créer des structures pérennes ou éphémères dans les jardins

4/ Palette de couleurs et palette végétales faisant référence à l'histoire des filatures

5/ Bruits illustratifs du travail des filatures pouvant être diffusés dans les arbres environnant les canaux. Le jardin crée ainsi une ambiance de contraste entre ripisylve et bruits industriels.



D/ Les conditions de faisabilité et enveloppe financière

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
• Aménagements			
1- Esplanade du miroir d'eau (Place Saint-Jean, 1 ha)	350.000 € à 800.000 €	- PPRI / CIZI - Projet de modification du barrage actuel à l'étude, pouvant entraîner une modification de l'étendue d'eau et la disparition d'une partie du patrimoine bâti - Natura 2000	Parcelles communales de la place saint jean et de la plaine des sports pour partie
3- Passerelles (7)	31.500 € (hors étude faisabilité et maîtrise d'œuvre)	- Etude de faisabilité - Gestion des contraintes de sécurité liées à l'exploitation hydro-électrique - PPRI / CIZI - PLU - Natura 2000	- Parcelles communales n°1, 2, 3, 4, 271 commune de Miramont de Comminges - DPF
5-6- Jardins thématiques (2) et interventions d'artistes (jardins tissés /jardins sonores)	65.000 €	- PPRI / CIZI - Natura 2000	-Parcelles privées n°89 et 70 pour partie commune de Saint Gaudens - Parcelle communale Miramont n°25 commune de Saint Gaudens

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
10- Plateau sécurisant les traversées piétonnes sur la route de Saint Gaudens	30.000 € à 40.000 €	- Aménagement sur Route Départementale	Route Départementale
- Restauration des canaux (secteur filature et Aulné)	30.000 € (650€ canal d'Aulné, 19.350€ canaux maçonnés)	- PPRI / CIZI - Natura 2000 (partiellement)	-Parcelles n°89 et 70 pour partie sur la commune de Saint Gaudens -Propriété communale Miramont parcelle n°25 commune de St Gaudens - Canaux privés
• Création de cheminements			
4 à 6- de l'ancienne centrale au quartier des filatures (rive gauche)	9.500 €	- Servitude de pêche (1,50 m) ou de marche pied (3,25) de part et d'autre du DPF - Natura 2000	-Acquisition récente par la commune de Miramont de Comminges (parcelle n°25, commune de Saint Gaudens)
8 à 1- de l'esplanade du miroir d'eau au village (rive droite)	1.400 €	- Servitude de pêche ou de marche pied de part et d'autre du DPF - Natura 2000	-Acquisitions foncières ou convention de passage en bord de Garonne sur les parcelles 53,54,55,1088,1058

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
<ul style="list-style-type: none"> Restauration et gestion de la ripisylve 			
- Gestion des espèces invasives (Canal d'Aulné et canaux de dérivation)	1.000 €	- Natura 2000	- Parcelles privées n°89 et 70 pour partie + DPF - Parcelles communales n°25 + DPF
- Renaturation des berges (l'île-bief, extrémité nord de l'île de la Vieille, berges du monument aux Morts de Miramont)	13.000 €	- Natura 2000	- Parcelle communale n°4 + DPF - Parcelle communale n°25 + DPF - Parcelle communale
<ul style="list-style-type: none"> Signalétique et mobilier 			
2- Postes d'observation des cigognes et nichoirs	-	- Natura 2000	-parcelle communale n°4 commune de Miramont
- Signalétique pédagogique et ludique du parcours et petit mobilier	10.000 €		

	Enveloppe financière (HT)	Éléments à prendre en compte	Contexte foncier
<ul style="list-style-type: none"> Bâtiments (selon ambition et surface envisagée par la CdC du Saint Gaudinois) 			
- Maison de Garonne		- Etude de faisabilité - POS / PLU - En l'absence de PPRI, application du CIZI : pas d'hébergement + pas d'aggravation du risque + mise hors d'eau des éléments vulnérables ou sensibles - Natura 2000	
4- Hyp 1 : Ancienne centrale EDF		- Projet de modification du barrage actuel à l'étude, pouvant entraîner une modification de l'étendu d'eau et la disparition d'une partie du patrimoine bâti	-Propriété communale de Miramont (parcelle n°25)
8- Hyp 2 : Bâtiment de la rue de Verdun - square Jean Jaurès	Autour de 300.000 € (hors 88.000 € d'acquisition)		-Bâtiment en cours de vente – Délégation de la préemption au profit le la CdC Saint Gaudinois à mettre en œuvre sur les parcelles 48 à 51
9- Hyp 3 : Ruine sur parcelle n°945			-Parcelle privée n°945 commune de Miramont
1-Hyp 4 : construction neuve sur la place Saint Jean			- Propriété communale de Miramont

Synthèse des conditions de faisabilité et enveloppe financière

Total de l'ordre de 770.000€ HT
Hors bâti, acquisitions foncières et étude de faisabilité

Une maîtrise d'ouvrage à organiser

Communes et/ou Communauté de Communes du Saint Gaudinois dans le cadre du projet de réappropriation des berges de la Garonne (selon compétences et composantes du projet)

Des expertises, études de faisabilité préalables

Passerelles, Maison de Garonne

Des études de maîtrise d'œuvre à engager

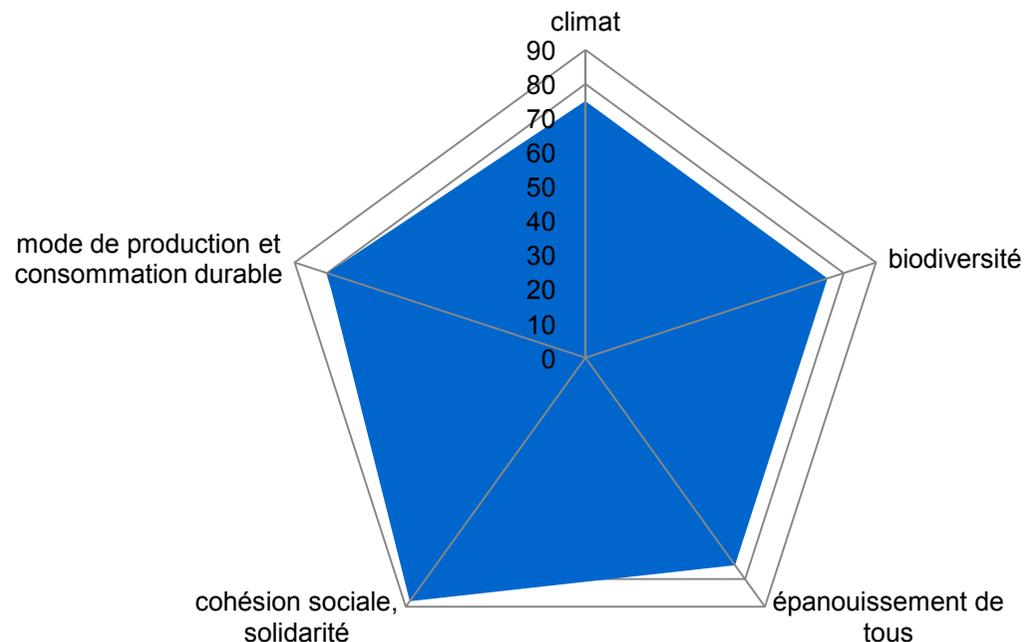
Des études réglementaires à évaluer

avec la DDT (incidence Natura 2000, loi sur l'eau, autorisation DPF)

Mobilisation du partenariat local

dans les domaines culturel, artistique, patrimonial et environnemental : associations, fédération de canoë...

E/ Evaluation du projet au regard des cinq finalités du développement durable



L'analyse du pré-projet selon le programme proposé apporte une réponse favorable à la finalité « mode de production et consommation durable » en cohérence avec la vocation de la Maison de Garonne.

Une marge de progression peut être recherchée dans le cadre du choix de l'implantation de la Maison de Garonne et de la mise en œuvre complète du parcours permettant de développer les critères sociaux et environnementaux.

LES FINANCEMENTS MOBILISABLES POUR DES PROJETS

ETAT

Plan Garonne

crédits FNADT mobilisables sur les dépôts de dossiers avant octobre 2013 *en lien avec l'axe D du Plan Garonne « pour une identité culturelle et paysagère »*

- études de faisabilité et de maîtrise d'œuvre de travaux
- petits travaux (signalisation pédagogique, cheminements et accès, plantations, abords de bâtiments, passerelles, pontons, aménagement de points de vue, nettoyage,...)
- actions de sensibilisation, communication, acquisitions foncières...

Financement à hauteur de 50% état avec la possibilité de financement complémentaire jusqu'à hauteur de 80% (Conseil Général ou Conseil Régional)

Natura 2000

dans le cadre de la mise en œuvre du **DOCOB Natura 2000** Garonne amont :

- **le Contrat Natura 2000 :**
 - sur la base du volontariat, **contrat d'aide sur 5 ans** pour l'adaptation de modes de gestion favorisant la conservation des milieux et des espèces

Aide FEADER jusqu'à 100% sur la biodiversité

- **MAET** (mesures agro-environnementales territorialisées) agricole / Contrats Natura 2000 ou forestier /ou ni forestier, ni agricole

- **la Charte Natura 2000 :**

- sur la base du volontariat, **exonération partielle de la taxe sur le foncier non bâti** contre un engagement sur 5 à 10 ans sur des pratiques favorables aux milieux et aux espèces (modes de gestion, activités de loisirs, ...)

Appel à projet Ministère pour la CC du Saint Gaudinois :

dans le cadre de l'appel à projet « **réappropriation citoyenne des berges** » dont la CC du Saint Gaudinois a été lauréate en 2011

Exemples : aménagements ludiques, récréatifs, biodiversité, entretien

Financement à hauteur de 80% (travaux et suivi écologique – échéance 2012-2013)

CNDS (Centre National pour le Développement du Sport)

Notamment pour la base nautique (CdC du Haut Comminges

non cumulable avec FEDER :

- bâtiment sportif de moins de 200.000 € (Dépôt des dossiers en mars ou août)

Financement à hauteur de 15 à 18%

- bâtiment sportif de plus de 200.000 € (Dépôt des dossiers en décembre ou juin)

Financement à hauteur de 13%

CONSEIL GÉNÉRAL

(Service Développement Rural, en charge du suivi des projets paysagers)

- Sur la base des projets identifiés, le service coordonne les subventions envisageables avec l'ensemble des services du Département -
Contact : Mme Doyen

Conditions de participation financière au cas par cas

CONSEIL RÉGIONAL

Conditions de participation financière au cas par cas

EDF

- valorisation de l'image motrice de la Garonne :
Exemples : Restauration des canaux de dérivation, installation de mâts pour les cigognes, valorisation du miroir d'eau ...

Conditions de participation financière au cas par cas

PROPOSITIONS DE TRADUCTIONS POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Les traductions dans les documents d'urbanisme

Il y a trois niveaux de traduction dans les documents d'urbanisme : les PADD des SCOT et des PLU, les orientations d'aménagement et de programmation des PLU et les zonages et règlements des PLU.

PADD des SCOT et PLU

Repositionner le couloir de Garonne comme composante majeure des projets communaux et intercommunaux de mise en valeur et de préservation du patrimoine

Il permet de traduire les orientations à l'échelle du territoire d'étude pour la mise en valeur des paysages de Garonne.

- Mise en valeur et protection des sites de Garonne représentatifs en lien avec la richesse de l'histoire locale (de l'antiquité jusqu'à l'ère industrielle)
- Mise en valeur et protection des points de vue permettant de révéler et de faire connaître l'histoire et la géographie des lieux
- Restauration et mise en valeur des continuités piétonnes et des accès au fleuve

Les zonages et règlements des PLU

Elle permettent de traduire les pistes d'actions et les pré-projets sur les trois sites.

- **Classement** du corridor garonnais en **zone naturelle** :
 - permettant les aménagements et usages pour des « pratiques de loisirs douces ». Art 1 & 2.
 - limitant l'imperméabilisation des sols et garantissant l'absence de pollution des eaux. Art 4.

- Gestion de la ripisylve limitant le développement des plantes invasives (buddleia, érable négundo, robinier...) et favorisant la réintroduction des espèces indigènes (saule, peuplier noir, frêne, aulne, orme...). Art 13
- Classement en EBC des ripisylves de la Garonne, cours d'eau et milieux humides associés en veillant à ménager les interruptions sur les accès et points de vue identifiés.
- Création d'Emplacements réservés ou de ZAD pour acquérir les terrains privés à aménager

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation des PLU

Elle permettent de traduire les pistes d'actions et les pré-projets sur les trois sites :

- **définition des OAP sur les 3 sites intercommunaux** à partir des pré-projets.
- **définition d'une OAP relative au maillage doux** et permettant les mises en réseau des sites de projets et les boucles locales.

Protections du patrimoine au titre de l'article L123.1.5.7° du Code de l'Urbanisme (patrimoine bâti, naturel, points de vue...)

	Saint Bertrand / Valcabrière	Montréjeau / Gourdan-Polignan	Saint Gaudens / Miramont de Comminges
Patrimoine bâti	Identifier les éléments de patrimoine sur les axes transversaux à la Garonne (moulins, châteaux, vestiges archéologiques, lavoirs, fontaines, etc...)	Constructions industrielles de la carrière, berges maçonnées et ouvragées des jardins privés	Centrales hydroélectriques (communale et EDF), maçonneries des canaux, anciennes filatures, barrage de Miramont de Comminges
Patrimoine naturel	Alignements d'arbres le long des routes longeant la Garonne et menant aux lieux patrimoniaux (chapelle Saint Just, château Vidaussan, etc)	Jardins privés, boisements des reliefs, alignements de platanes de l'esplanade de Montréjeau	Îles, saulaies, alignements le long du sentier existant de Miramont de Comminges, alignements le long de la route de Saint Gaudens, jardins potagers de bord de Garonne et de canaux
Points de vue	Points de vue sur la cathédrale de Saint Bertrand de Comminges et la basilique Saint Just sur les deux rives de la Garonne	Points de vue vers Montréjeau depuis la plaine de Gourdan-Polignan, points de vue des balcons de Montréjeau	Point de vue depuis la chapelle Notre Dame du Calvaire, axe de vue sur la cathédrale de Saint Gaudens et la chapelle Notre Dame du Calvaire depuis le quartier de la Vielle

Les traductions dans les documents d'urbanisme

Protections du patrimoine au titre de l'article L123.1.5.7° du Code de l'Urbanisme

Identifier les éléments de patrimoine bâti, nature (arbres, talus, zones humides...), points de vue...dans les documents d'urbanisme participant à la spécificité locale des paysages de Garonne.

Quelques exemples...	Saint Bertrand / Valcabrère	Montréjeu / Gourdan-Polignan	Saint Gaudens / Miramont de Comminges
Patrimoine bâti	Identifier les éléments de patrimoine sur les axes transversaux à la Garonne (moulins, châteaux, vestiges archéologiques, lavoirs, fontaines, etc...)	Constructions industrielles de la carrière, berges maçonnées et ouvragées des jardins privés	Centrales hydroélectriques (communale et EDF), maçonneries des canaux, anciennes filatures, barrage de Miramont de Comminges
Patrimoine naturel	Alignements d'arbres le long des routes longeant la Garonne et menant aux lieux patrimoniaux (chapelle Saint Just, château Vidaussan, etc)	Jardins privés, boisements des reliefs, alignements de platanes de l'esplanade de Montréjeu	Îles, saulaies, alignements le long du sentier existant de Miramont de Comminges, alignements le long de la route de Saint Gaudens, jardins potagers de bord de Garonne et de canaux
Points de vue	Points de vue sur la cathédrale de Saint Bertrand de Comminges et la basilique Saint Just sur les deux rives de la Garonne	Points de vue vers Montréjeu depuis la plaine de Gourdan-Polignan, points de vue des balcons de Montréjeu	Point de vue depuis la chapelle Notre Dame du Calvaire, axe de vue sur la cathédrale de Saint Gaudens et la chapelle Notre Dame du Calvaire depuis le quartier de la Vielle

